

[illegible]

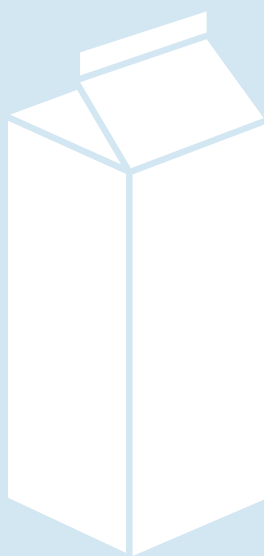
TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

- 1** Portrait de la production laitière au Québec
Profile of Quebec dairy production
- 2** Régions
Regions
- 3** Les énoncés de vision de l'avenir
Vision Statements
- 4** Message du président
Message from the Chairman
- 6** Conseil d'administration
Board of Directors
- 8** Message du directeur général
Message from the General Manager
- 10** Organigramme
Organizational Chart
- 11** Politique laitière nationale
National Dairy Policy
- 14** Mise en marché du lait
Milk Marketing
- 16** Contingentement
Quota
- 19** Transport
Transportation
- 23** Contrôle de la qualité
Quality Control
- 28** Contrôle du volume et de la composition
Volume and Composition Control
- 30** Technologie et information de gestion
Technology and Management Information
- 32** 30 ans, fiers de nos réalisations collectives
30 Years, Proud of Our Collective Achievements
- 40** Finances et administration
Finance and Administration
- 43** Recherche économique
Economic Studies
- 46** Communications et vie syndicale
Communications and Union Support
- 49** Marketing
Marketing
- 54** États financiers
Financial Statements

PORTRAIT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE AU QUÉBEC

PROFILE OF QUEBEC DAIRY PRODUCTION



2 939 104 888

litres de lait
litres of milk

1 090 762

litres de lait donnés
par 486 producteurs
aux Banques alimentaires
du Québec

litres of milk donated
by 486 producers to Banques
alimentaires du Québec

2 363 680 064 \$

provenant des ventes de lait
from milk sales



83 096

emplois générés
par l'industrie laitière
jobs generated
by the dairy industry



5,49

milliards de dollars
en contribution au PIB
billion of dollars
in contribution to the GDP



5 956

fermes laitières
dairy farms



89

entreprises de
transformation, dont :
processing companies,
including:

51

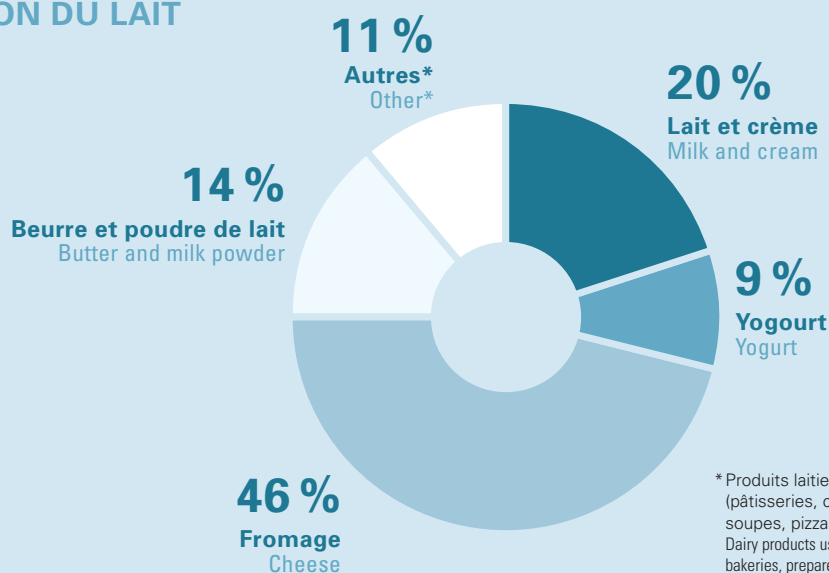
fabriques artisanales
de fromage
artisan cheese plants



262

camions-citernes
tank trucks

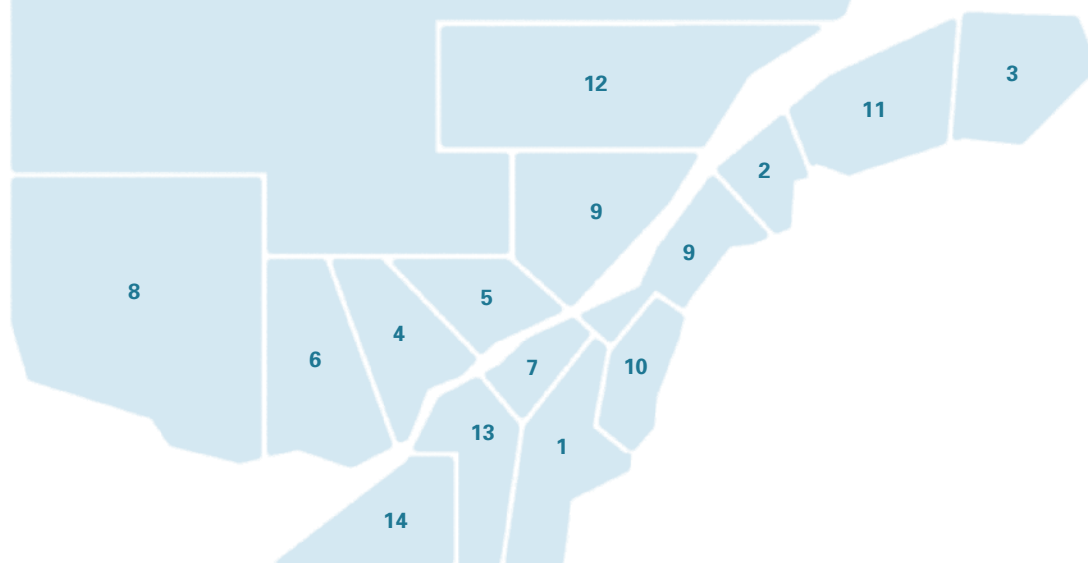
UTILISATION DU LAIT MILK USE



* Produits laitiers utilisés dans la transformation secondaire (pâtisseries, confiseries, boulangerie, mets préparés, soupes, pizzas congelées) et exportations.
Dairy products used in further processing (pastries, confectioneries, bakeries, prepared meals, soups, frozen pizzas) and exports.

RÉGIONS

REGIONS



- 1 **ESTRIE** Mariane Paré* 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905 Télécopieur : 819 346-2533 Courriel : estrfplq@upa.qc.ca
- 2 **CÔTE-DU-SUD** Micheline Garon* 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-3044 Télécopieur : 418 856-5199 Courriel : cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 **GASPÉSIE-LES ÎLES** Stéphane Day* 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : 418 392-4466 Télécopieur : 418 392-4862 Courriel : gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 **LANAUDIÈRE** Nathalie Michaud* 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone : 450 753-7486 Télécopieur : 450 759-7610 Courriel : lanafplq@upa.qc.ca
- 5 **MAURICIE** Réjean Gervais* 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone : 819 378-4033 Télécopieur : 819 371-2712 Courriel : maurfplq@upa.qc.ca
- 6 **OUTAOUAIS-LAURENTIDES** Marie-Claude Thibault* 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone : 450 472-0440 Télécopieur : 450 472-8386 Courriel : laurfplq@upa.qc.ca
- 7 **CENTRE-DU-QUÉBEC** Normand Trodéchaud* 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 293-5838 Télécopieur : 819 293-6698 Courriel : splcq@upa.qc.ca
- 8 **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** Luc Charest* 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone : 819 762-0833 Télécopieur : 819 762-0575 Courriel : abitfplq@upa.qc.ca
- 9 **QUÉBEC** Michaël Létourneau* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone : 418 872-0770 Télécopieur : 418 872-3386 Courriel : quebfplq@upa.qc.ca
- 10 **BEAUCE** Dominique Samson* 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone : 418 228-5588 Télécopieur : 418 228-3943 Courriel : bcefplq@upa.qc.ca
- 11 **BAS-SAINT-LAURENT** Éric Pagé* 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 723-2424 Télécopieur : 418 723-6045 Courriel : bstfplq@upa.qc.ca
- 12 **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** Lise Tremblay* 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone : 418 542-5666 Télécopieur : 418 542-3011 Courriel : sagfplq@upa.qc.ca
- 13 **SAINT-HYACINTHE** Roch Guay* 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154 Télécopieur : 450 261-5248 Courriel : sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** Catherine Turgeon* 6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-5115 Télécopieur : 1 877 414-7870 Courriel : stjvfplq@upa.qc.ca

* Secrétaire
Secretary

LES ÉNONCÉS DE VISION DE L'AVENIR*

LE SECTEUR LAITIER QUÉBÉCOIS ET LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT EN 2017

1. En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières tireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
2. La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
3. En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

LA FERME LAITIÈRE QUÉBÉCOISE EN 2017

4. En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
5. Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront, pour ce faire, sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
6. Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
7. Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

* Énoncés issus d'une large consultation, à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé, et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

VISION STATEMENTS*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1 In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2 The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3 By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producer-processors established in regional dairy pools.

QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4 In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farms throughout their territory.
- 5 These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose, they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6 Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7 Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Il y a trente ans naissait la Fédération des producteurs de lait du Québec. En 1983, les fédérations des producteurs de lait nature et des producteurs de lait industriels regroupaient leurs syndicats respectifs pour ne former qu'une seule organisation qui représenterait tous les producteurs de lait.

Avec cette fusion, un grand pas était franchi pour en arriver à une réelle mise en marché collective, mais beaucoup de travail restait à faire. Deux ans furent nécessaires pour compléter la négociation, amorcée en 1980, des premières conventions de mise en marché du lait et pour mettre en place un système centralisé de vente des quotas provincial. Et il a fallu huit ans de discussions pour obtenir une première convention provinciale de transport.

La mise en place de ces conventions, qui ont été essentielles pour la suite des choses, a permis de mettre de l'ordre dans la mise en marché du lait et d'instaurer une équité entre les producteurs. Cette plus grande équité s'est étendue aux acheteurs et aux transporteurs qui, eux aussi, ont profité de règles plus transparentes et uniformes. Les producteurs de lait de cette époque ont abattu un travail immense et ont relevé des défis qui semblaient insurmontables.

C'est grâce aux efforts et à la solidarité des producteurs au cours de ces trente années que nous avons maintenant des opérations provinciales bien rodées, que ce soit le ramassage du lait à la ferme, la livraison aux usines, la facturation, le paiement aux producteurs et bien d'autres. À ce sujet, nous avons, en quelque sorte, atteint une vitesse de croisière. Cependant, la restructuration et la concentration du secteur de la transformation qui ont eu lieu pendant la même période sont venues modifier notre façon d'effectuer la direction du lait qui devra désormais prendre en compte une réalité qui dépasse les frontières provinciales.

Nos objectifs demeurent les mêmes. Nous avons encore le mandat d'obtenir, pour l'ensemble des producteurs, les conditions de mise en marché les plus avantageuses. Et l'un des meilleurs moyens de l'atteindre est de s'assurer d'approvisionner en priorité les marchés en développement les plus rentables, comme ceux des fromages fins et des yogourts.

Pour y arriver, nous avons créé des classes d'approvisionnement spécifiques pour ces produits à l'échelle canadienne. Il a aussi été décidé de mettre en place une allocation de croissance de 1 %, avec un approvisionnement en priorité pour les classes de yogourt et de fromage. De plus, un programme de redirection du lait écrémé a été élaboré pour favoriser son utilisation dans la fabrication des yogourts plutôt que d'en faire de la poudre de lait qui grossit nos surplus de solides non gras.

Ce ne sera pas suffisant cependant pour garantir l'approvisionnement à long terme pour ces produits. Il faudra revoir la façon dont les augmentations du droit de produire canadien,

liées à la croissance des marchés en développement, sont appliquées aux provinces. On peut comprendre que certains voient d'un mauvais œil un partage différent du quota quand cela vient affecter sa province. C'est un exercice difficile, mais nécessaire pour s'assurer que les usines aient le lait nécessaire pour combler leurs besoins.

Nous devons arriver à bâtir une vision commune de développement rentable et durable de nos marchés à l'échelle canadienne en ayant à l'esprit l'ensemble des producteurs plutôt que seulement ceux de nos provinces respectives.

Il devient urgent de nous entendre et de faire front commun, surtout avec la brèche qui vient d'être créée par le gouvernement canadien avec la signature, le 18 octobre 2013, d'un accord de principe avec l'Union européenne (UE) ouvrant la porte à 17 700 tonnes de fromages européens de plus sur notre marché dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG). Cela représente 180 millions de litres de production de lait en moins par an, 150 millions de dollars de ventes de lait en moins, plus de 300 millions de dollars de ventes de fromages en moins pour nos fromagers.

Nous faisons déjà face à des contournements au niveau des frontières à la suite, notamment, de mauvais classements de produits laitiers importés qui ne se voient pas appliquer les tarifs appropriés. Cet accès supplémentaire accordé à l'UE fragilise encore plus la gestion de l'offre.

Les producteurs de lait de toutes les provinces canadiennes devront impérativement agir ensemble pour exiger plus de rigueur et de fermeté dans la gestion des frontières et des produits qui entrent. Ils devront aussi resserrer les rangs face aux autres négociations qui sont en cours, comme celle du Partenariat transpacifique (PTP).

Nous pouvons prendre exemple sur ce qui a été accompli en 1983, lorsque les producteurs ont mis de côté leurs particularités régionales afin de pouvoir faire face aux nombreux défis qui mettaient en péril l'avenir de la production laitière. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli et nous en inspirer.

Si certains pensent encore que la gestion de l'offre nous met à l'abri, l'actualité avec l'AECG montre qu'il n'en est rien. Les produits laitiers canadiens doivent et devront concurrencer quotidiennement les autres aliments, d'ici ou d'ailleurs. Nous devons continuer d'agir pour maintenir l'appui à notre modèle de mise en marché et nous aurons, pour y arriver, l'obligation de prouver sans cesse qu'il permet de répondre aux besoins du marché tout en respectant les préoccupations des consommateurs quant à l'éthique, l'environnement, la salubrité et la qualité. C'est notamment ce à quoi servira le programme proAction.

Les années ont beau avoir montré que la gestion de l'offre est un système performant qui permet de répondre aux besoins des marchés tout en étant avantageux pour les transformateurs, les consommateurs et les producteurs qui en tirent un revenu décent, sans subvention, nous devons encore nous battre pour la préserver. Il ne faut pas s'attendre à ce que les pressions externes et internes cessent comme par magie. La seule façon de passer au travers est de demeurer unis, de ne pas se décourager et de lutter en mettant en place des solutions que nous aurons décidées au niveau canadien au bénéfice de tous les producteurs.

Bruno Letendre, président

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

The Fédération des producteurs de lait du Québec was created thirty years ago. In 1983, the federations of fluid and industrial milk producers merged their respective syndicates to form just one organization that would represent all milk producers.

Even though this merger represented a huge step toward real collective marketing, there was still much work to be done. It took two years for the negotiations on the first milk marketing agreements, which began in 1980, to be concluded and for a centralized system to be set up so that quota could be sold across the province. And it took eight years of discussions to achieve the first provincial transportation agreement.

Implementing these agreements, which were essential for what was to follow, brought order to milk marketing and established equity between producers. The greater equity was extended to buyers and transporters, which also benefitted from more transparent and uniform rules. The milk producers of that period accomplished a great deal of work and met challenges that seemed unattainable.

Thanks to the efforts and solidarity of producers these past thirty years, we now have smoothly functioning operations across the province, from milk pickup at farms and delivery to plants to billing and producer payment processes, and much more. In that respect, we have sort of reached our cruising speed. However, the restructuring and concentration of the processing industry that has occurred at the same time has changed our way of managing milk, which now has to take into account a new reality that goes beyond provincial borders.

Our goals are still the same. We still aim to obtain the most advantageous marketing conditions for all producers. And one of the best ways to achieve this is to make sure that we give priority to supplying the most profitable developing markets, like fine cheese and yogurt.

To succeed, we have created specific supply classes for these products across Canada. It was also decided that a growth allowance of 1% would be implemented and that yogurt and cheese classes would be supplied as a priority. In addition, a redirection program for skim milk was developed to promote making yogurt rather than powdered milk from it, which adds to our surpluses of non-fat solids.

However, this will not be enough to guarantee a long-term supply for these products. We will have to review how increases in Canadian production entitlements, which are linked to the growth of developing markets, are applied in the provinces. It is understandable why some look down on different quota sharing when it affects their province. This is a difficult, but necessary procedure to ensure that plants have enough milk to meet their needs.

We will have to find a way to build a common vision of profitable and sustainable market development across Canada by thinking of all producers and not just those in our respective provinces.

We now urgently need to listen to each other and form a common front, especially since the Canadian government just created a rift by signing the agreement in principle on October 18, 2013 with the European Union (EU), which opens the doors to 17,700 additional tonnes of European cheese in our market under the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA). This represents 180 million litres less of milk production per year, \$150 million less in milk sales, and more than \$300 million less in cheese sales for our cheese makers.



BRUNO LETENDRE
Président
Chairman

We already had problems with products getting around border controls, specifically due to incorrect grading of imported dairy products that were not subject to the proper tariffs. This additional market access granted to the EU will further undermine supply management.

Milk producers in all Canadian provinces will absolutely need to make concerted efforts to demand more rigour and firmness in managing the borders and the products that pass through them. They will also have to tighten the ranks as other negotiations continue, like those of the Trans-Pacific Partnership (TPP).

We can follow the example of what was accomplished in 1983, when producers put aside their regional differences to meet numerous challenges that jeopardized the future of dairy production. We can be proud of what has been accomplished and find inspiration in it.

While some still think that supply management will protect us, current CETA developments show that this is not the case. Canadian dairy products have to compete every day with other foods here and abroad and this will continue in the future. Therefore, we must continue to take action if we want to maintain support for our collective marketing system. To succeed, we will also have to continue to prove that this system meets market needs and addresses consumer concerns about ethics, the environment, safety and quality. This is exactly what the proAction program is designed to do.

Although supply management has proven over time that it is an effective system that meets market needs and benefits processors, consumers and producers, who earn a decent living from it without subsidies, we still have to fight to protect it. We should not expect the external and internal pressures to just vanish into thin air. The only way to succeed is to stay united, not let ourselves get discouraged and fight for our interests by implementing the solutions that we have chosen at the Canadian level for the benefit of all producers.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Bruno Letendre'.

Bruno Letendre, Chairman

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS

BRUNO LETENDRE

Président
Chairman
Estrie

**DENIS MORIN**

1^{er} vice-président
1st Vice-Chairman
Centre-du-Québec

**DANIEL CÔTÉ**

Membre de l'exécutif
Executive Member
Saguenay-Lac-Saint-Jean

**GABRIEL RANCOURT**

Membre
Member
Abitibi-Témiscamingue

**PIERRE LAMPRON**

2^e vice-président
2nd Vice-Chairman
Mauricie

**RÉAL GAUTHIER**

Membre de l'exécutif
Executive Member
Outaouais-Laurentides

**GILBERT RIOUX**

Membre
Member
Bas-Saint-Laurent

GILBERT PERREAU

Membre
Member
Lanaudière

**RICHARD BOUCHARD**

Membre
Member
Québec

**MAURICE MONTCALM**

Membre
Member
Saint-Jean–Valleyfield

**JEAN-FRANÇOIS MORIN**

Membre
Member
Côte-du-Sud

**NORMAND BARRIAULT**

Membre
Member
Gaspésie–Les Îles

**PIERRE THIBAUT**

Membre
Member
Saint-Hyacinthe

**MARCEL BLAIS**

Membre adjoint
Observer Member
Estrie

**DENIS FORTIER**

Membre
Member
Beauce

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Pour moi, l'événement marquant de 2013 est sans aucun doute l'accord de principe intervenu entre le Canada et l'Union européenne (UE) : l'Accord économique et commercial global (AECG). Cet accord, annoncé à la mi-octobre 2013, aura des impacts majeurs sur le paysage de la mise en marché du lait au Canada au cours de la prochaine décennie. Ces impacts ne concerneront pas uniquement les quantités de fromages additionnelles qui envahiront notre marché. Ce qui me préoccupe davantage, c'est l'ajout de pression que ces importations supplémentaires créeront sur notre modèle unique de mise en marché collective. Bien que la période d'implantation ne soit pas encore convenue, les scénarios les plus probables montrent que les importations additionnelles seront supérieures à la croissance du marché au cours de cette période. Ce contexte mettra à rude épreuve la capacité concurrentielle de la grande majorité des fromagers au Canada pour qui les fromages fins sont la seule ou l'une de leurs principales activités.

Les consommateurs bénéficieront probablement peu des effets sur le prix au détail. Toutefois, ce nouvel environnement du prix de gros des fromages ne manquera pas d'ajouter de la pression sur nos propres prix du lait à la ferme et notre capacité d'obtenir une juste rémunération pour notre travail et nos investissements. Par ailleurs, nos partenaires commerciaux actuellement en négociation avec le Canada et ceux à venir voient certainement d'un bon œil la concession que le Canada a accordée pour obtenir une entente avec l'UE. Ils n'en espèreront pas moins. Malgré les engagements politiques de soutien à la gestion de l'offre, qui se sont multipliés depuis l'annonce d'octobre, nous avons toutes les raisons de demeurer inquiets. Cette concession à l'UE a brisé notre lien de confiance avec le gouvernement fédéral. Ce lien est à rebâtir. Pour y arriver, des gestes concrets devront suivre les paroles. Des discussions sérieuses sont engagées avec les deux paliers de gouvernement pour mettre en place une série de mesures compensatoires. Les progrès que nous pourrions accomplir dans les prochains mois seront donc déterminants pour restaurer la confiance et l'efficacité de la politique agricole canadienne basée sur la gestion de l'offre.

Sur la scène provinciale, la production a légèrement reculé en 2013, soit d'environ 0,9 % en volume et 0,6 % en solides totaux. La production est maintenant plus en phase avec le marché, les deux dernières années ayant été marquées par une plus forte utilisation des tolérances accumulées et le besoin de rebâtir les stocks de beurre. Malgré ce léger recul, la valeur totale des ventes a progressé de 0,9 %, permettant au prix intraquota d'augmenter de 2,12 %. Cette amélioration du prix est supérieure aux hausses entrées

en vigueur pour le lait de consommation (0,9 % en février 2013) et de transformation (0,9 % en avril 2013). Les gains additionnels s'expliquent principalement par de meilleurs prix dans les classes spéciales, qui sont grandement influencés par le niveau des prix mondiaux. Ces derniers ont été plus élevés que la moyenne, surtout à partir de l'automne 2013.

Malgré cette embellie, la problématique des surplus structurels croissants à l'échelle canadienne continue de diluer les revenus à la ferme. À la réunion du conseil d'administration des Producteurs laitiers du Canada d'octobre 2013, les dix provinces ont été unanimes pour réclamer à la Commission canadienne du lait des changements aux programmes de rachat de poudre de lait écrémé. L'objectif est d'amener les transformateurs à négocier un accord global pour attaquer l'enjeu des surplus structurels et leurs impacts négatifs sur le revenu des producteurs.

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner, encore cette année, l'amélioration des résultats de qualité du lait. Le niveau moyen de cellules somatiques (CS) dans le lait est passé de 236 578 CS à 220 060 CS par millilitre. Le niveau moyen de bactéries totales (BT), pour sa part, est passé de 38 727 BT à 25 378 BT par millilitre. Au 31 décembre, on dénombrait 91 % des producteurs et 95 % du lait conformes aux exigences du programme Lait canadien de qualité (LCQ). Ce projet ambitieux a connu sa part de difficultés et de critiques, mais il reçoit aujourd'hui un large soutien. La mise en marché collective ne nous exempte pas de nos responsabilités d'être attentifs aux besoins en constante évolution de nos acheteurs et des consommateurs. Au contraire, nous devons démontrer que la mise en marché collective est un outil puissant et efficace pour répondre à ces besoins et continuer ainsi d'avoir le soutien de la population et de la classe politique.

L'initiative proAction annoncée au cours de la dernière année va aussi dans ce sens. Malgré l'ampleur de la tâche, c'est un défi que nous devons relever tous ensemble pour conserver et développer nos parts de marché dans un contexte où la compétition est de plus en plus forte avec les autres denrées.

En terminant, je tiens à rappeler à tous nos membres que le calendrier de conversion de la structure légale de notre organisation a continué de progresser au cours de la dernière année. Ces changements nous mèneront au printemps 2014 à une structure simplifiée comptant 14 conseils régionaux au sein d'un seul syndicat provincial. Par ailleurs, la migration des territoires actuels de la Fédération vers ceux adoptés par le congrès de l'Union des producteurs agricoles de 2010 devrait se compléter au cours de l'année 2015.

En parcourant ce rapport annuel, vous constaterez la somme importante de travail accompli par votre organisation. Tous ces accomplissements sont possibles grâce à l'engagement et au dévouement d'une équipe expérimentée d'employés, tant à Longueuil qu'en région. Je tiens à les remercier en votre nom.

Alain Bourbeau, directeur général

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

From my point of view, the event that marked 2013 was undoubtedly the agreement in principle signed between Canada and European Union (EU): the Comprehensive and Economic Trade Agreement (CETA). This agreement, which was announced in mid-October 2013, will have major impacts on Canada's milk marketing landscape in the next decade. These impacts will not only involve the quantities of additional cheese that will invade our market. I am more concerned about the added pressure that these additional imports will exert on our unique collective marketing system. Although the implementation period has not yet been agreed upon, the most likely scenarios show that the additional imports will be higher than the market growth during that period. This context will severely test the competitive ability of most cheese makers in Canada, for whom fine cheese is either their only activity or one of their main activities.

Consumers will probably benefit little from the effects on the retail price. However, this new wholesale price environment for cheese will certainly put more pressure on our own farm-gate milk prices and our ability to earn a fair income from our work and investments. Furthermore, when it comes to negotiations, Canada's current and future trading partners will look fondly upon the concession it made to get an agreement with the EU. They will hope for nothing less. Despite increasing political commitments in support of supply management since the announcement in October, we have every reason to be concerned. This concession to the EU has broken our bond of trust with the federal government. This bond will have to be rebuilt. To do so, the federal government will have to walk the walk, not just talk the talk. Serious discussions on setting up a series of compensatory measures are already in progress with both levels of government. This means that any progress we can make in the coming months will be decisive in restoring our confidence and the efficiency of Canada's agricultural policy, which is based on supply management.

At the provincial level, production waned slightly in 2013, down by approximately 0.9% in volume and 0.6% in total solids. Production is now more in step with the market since the last two years were marked by greater use of accumulated tolerances and the necessity of rebuilding butter stocks. Despite this slight decline, the total value of sales improved by 0.9%, which allowed the within-quota price to rise by 2.12%. This price improvement is higher than the increases that took effect for fluid milk (0.9% in February 2013) and industrial milk (0.9% in April 2013). The additional gains can be explained mainly by better prices in the special classes, which were greatly affected by global price levels. On that note, global prices have been above average, especially since the fall of 2013.

Despite this reprieve, the problem of growing structural surpluses across Canada continues to dilute farm income. At the board of directors meeting of Dairy Farmers of Canada in October 2013, the ten provinces unanimously voted to demand that the Canadian Dairy Commission make changes to the skim milk powder buy-back programs. The objective is to get processors to negotiate a comprehensive agreement that addresses the issue of structural surpluses and their negative impacts on producers' incomes.



ALAIN BOURBEAU
Directeur général
General Manager

I cannot continue without mentioning the improvement in milk quality results again this year. The average level of somatic cells (SC) in milk went from 236,578 SC to 220,060 SC per millilitre. The average level of total bacteria (TB) went from 38,727 TB to 25,378 TB per millilitre. As at December 31, 91% of producers and 95% of milk complied with the requirements of the Canadian Quality Milk (CQM) program. This ambitious project has had its fair share of problems and criticism, but it is now widely supported. Collective marketing does not exempt us from our responsibility to be attentive to the constantly changing needs of our buyers and consumers. On the contrary, we must show that collective marketing is a powerful and effective tool that can be used to meet these needs and continue to gain public and political support for it.

The proAction initiative announced last year also runs along these lines. Despite the scale of the task, we must meet this challenge together if we want to maintain and develop our market shares in a context of increasing competition with other commodities.

In closing, I would like to remind all our members that the conversion of our organization's legal structure is moving forward according to schedule. These changes will lead to a simplified structure in the spring of 2014, where 14 regional councils will exist within one single provincial syndicate. In addition, the Federation's current territories should complete their migration toward those adopted at the 2010 congress of the Union des producteurs agricoles at some point in 2015.

Reading this report will allow you to understand just how much work your organization has accomplished. All these accomplishments are made possible by a committed, dedicated and experienced team of staff in Longueuil and across the province. I thank them on your behalf.

Alain Bourbeau, General Manager

ORGANIGRAMME

ORGANIZATIONAL CHART

Assemblée générale – General Meeting

Conseil d'administration – Board of Directors

Comité exécutif – Executive Committee

Direction générale – General Management
ALAIN BOURBEAU

Conseillère à la
Direction générale
General Manager
Advisor
CAROLINE ROBERGE

Vérificateur interne
Internal Auditor
LOUISE DE GRANDPRÉ

Négociateur principal,
coordonnateur des
projets spéciaux
et responsable du
partenariat externe
Chief Negotiator, Special
Projects Coordinator and
External Partnerships
Manager
MICHEL BEAUSÉJOUR

Directeur du
développement
des affaires
Director of Business
Development
IDRISS ETTABAA

Adjoint à la Direction
générale
Assistant to General
Management
SÉBASTIEN LOCAT

Adjointe
administrative
Administrative Assistant
GUYLAINE CLOUTIER

Direction marketing
Marketing
NICOLE DUBÉ

Direction recherche
économique
Economic Studies
GENEVIÈVE RAINVILLE

Direction
communications
et vie syndicale
Communications
and Union Support
JEAN VIGNEAULT

Direction finances
et administration
Finance and
Administration
DENIS GOYER

Direction gestion
du lait
Milk Management
CLAUDE GRENON

Direction technologie
et information
de gestion
Technology and
Management Information
SYLVIE GIROUX



ALAIN BOURBEAU
Directeur général
General Manager

GUYLAINE CLOUTIER
Adjointe administrative
Administrative Assistant

LOUISE DE GRANDPRÉ
Vérificateur interne
Internal Auditor

SÉBASTIEN LOCAT
Adjoint à la direction
générale
Assistant to General
Management

ISABELLE PLANTE
Secrétaire de direction
Secretary

CAROLINE ROBERGE
Conseillère à la
direction générale
General Manager Advisor

POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

En 2013, le quota total alloué au Québec a augmenté de 0,48 %, passant de 116,41 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 116,97 millions de kilogrammes de MG. Cette hausse de 0,56 million de kilogrammes de MG résulte d'une augmentation de 0,92 % du quota de lait de transformation combinée à une baisse de 0,44 % du marché du lait de consommation.

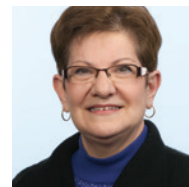
Pour ce qui est des ventes au détail de produits laitiers au Canada, les données fournies par la Société Nielsen montrent que le beurre, le fromage et le yogourt ont maintenu leur croissance durant les 12 mois de 2013. Les ventes de beurre ont affiché une augmentation totale de 3,4 % pendant cette période, avec des fluctuations variant de 0,5 % à 6,4 % au cours de l'année. La hausse des ventes de fromages a été de 2,5 %, soit une progression plus élevée que celle de 2012 qui se situait à 0,6 %. Les ventes de yogourt, pour leur part, ont affiché une croissance de 3,0 % en 2013. Après avoir atteint un sommet de près de 6 % l'été dernier, la croissance des ventes de yogourt a par la suite ralenti. La catégorie yogourt grec a maintenu sa progression importante durant 2013 et a terminé l'année avec une augmentation de 61,3 % par rapport à décembre 2012. Finalement, la diminution de la demande de crème glacée s'est amoindrie en 2013 passant de -4,0 % au début de l'année à -0,9 % en fin d'année.

PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) ne se sont pas maintenues à l'intérieur des flexibilités permises, soit 0,5 % en tolérance positive et -1,5 % en tolérance négative. En effet, elles ont dépassé la limite de 0,5 % de janvier à juin 2013, produisant ainsi 2,1 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) hors quota. Les provinces de P5 ont terminé l'année avec un écart cumulé entre la production et le quota de 0,39 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) ont également dépassé la limite supérieure maximale de 0,5 % de janvier à avril 2013. Cela s'est traduit par une production hors quota de 0,208 million de kilogrammes de MG. La MCLO a terminé l'année à -1,07 %. Pour le Canada, l'écart cumulé entre la production et le quota était de 0,02 % en décembre 2013.

Le Canada a mieux fait que son objectif de solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2012-2013. Le ratio canadien s'est établi à 2,2673, alors que la cible était de 2,3130. Le ratio a été en baisse de 0,0172 par rapport à 2,2845 pour 2011-2012. Dans les provinces signataires de P5, la réduction de SNG s'est située à 8,8 millions de kilogrammes. Pour les provinces signataires de la MCLO, la réduction de SNG a été de 5,3 millions de kilogrammes.

La baisse du ratio SNG/G des producteurs a contribué à faire baisser la production d'excédent de solides non gras de 5,4 millions de kilogrammes. Malgré cela, les surplus structurels se sont maintenus à environ 80 millions de kilogrammes de solides non gras en 2013.



MICHEL BEAUSÉJOUR

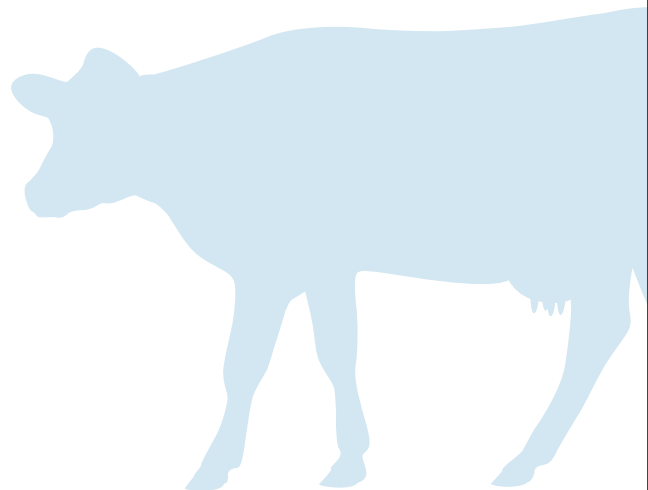
Négociateur principal,
coordinateur des
projets spéciaux
et responsable
du partenariat externe
Chief Negotiator, Special
Projects Coordinator
and External Partnerships
Manager

GHISLAINE BLAIS

Secrétaire de direction
Secretary

IDRIESS ETTABAÏ

Directeur du
développement
des affaires
Director of Business
Development



Bilan des variations du quota total alloué au Québec – 2013

Variations in Quebec's total quota allocation – 2013

	Quota total alloué au Québec ¹ (kg de MG)	Variation pour la période %
	Total quota allotted to Quebec ¹ (kg of BF)	% variation for the period
Janvier January	116 406 182	
Février February	116 829 792	0,36
Avril April	116 208 031	-0,53
Juin June	116 187 864	-0,02
Août August	116 191 514	0,00
Octobre October	116 549 204	0,31
Décembre December	116 967 624	0,36
Variation totale pour l'année	561 442	0,48
Total variation for the year		
Lait de consommation		-0,44
Fluid milk		
Lait de transformation		0,92
Industrial milk		

1 Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.
The total quota excludes the credits for the innovation program.

Production totale et nombre de producteurs des provinces canadiennes – 2012-2013¹

Total production and number of producers in canadian provinces – 2012-2013¹

	Production totale (kg de MG)		Nombre de producteurs Number of producers	
	Total production (kg of BF)	%		%
Terre-Neuve Newfoundland	1 789 336	0,57	33	0,27
Île-du-Prince-Édouard Prince Edward Island	4 142 966	1,31	187	1,53
Nouvelle-Écosse Nova Scotia	7 082 711	2,25	235	1,92
Nouveau-Brunswick New Brunswick	5 502 863	1,75	211	1,73
Québec Quebec	120 535 538	38,20	6 038	49,35
Ontario Ontario	103 087 436	32,67	3 997	32,67
Total P5²	240 351 514	76,18	10 668	87,20
Manitoba Manitoba	12 639 816	4,00	321	2,62
Saskatchewan Saskatchewan	8 953 040	2,84	166	1,36
Alberta Alberta	25 896 911	8,21	571	4,67
Colombie-Britannique British Columbia	25 879 940	8,20	475	3,88
Total MCLO³	73 369 707	23,25	1 533	12,53
Total WMP³				
Total P10	315 510 557	100,00	12 234	100,00

1 Source : Commission canadienne du lait
Source: Canadian Dairy Commission

2 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

3 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA

En février 2013, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a donné lieu à une augmentation de prix de 0,87 \$ par hectolitre. Au 1^{er} avril 2013, les prix de facturation ainsi que les prix cibles de P5 ont été indexés de 0,69 \$ par hectolitre pour les classes 2 à 4.

En ce qui concerne le transport pour l'année laitière 2012-2013, les provinces de P5 ont vu leurs coûts augmenter modestement, ces derniers passant de 2,66 \$ par hectolitre en 2011-2012 à 2,69 \$ par hectolitre pour la dernière année laitière. Le Québec a vu son coût passer de 2,56 \$ par l'hectolitre à 2,62 \$ par l'hectolitre alors que l'Ontario a affiché un coût presque stable à 2,70 \$ l'hectolitre, en hausse de 0,01 \$ par hectolitre. Cela s'est traduit par des coûts de transport à l'hectolitre en hausse de 1,1 % pour le pool P5.

COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les provinces de P5 partagent maintenant leurs émissions de quota à l'échelle des producteurs. Le principe directeur de la Politique harmonisée de P5 sur le quota est de gérer de manière collective les droits de produire des producteurs de façon à ce que les obligations et les privilèges associés à la possession d'un kilogramme de quota soient les mêmes pour tous les producteurs des provinces de P5.

Depuis août 2013, certaines provinces de P5 (le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario) bénéficient d'un mécanisme de stabilisation des prix mensuels. L'objectif est d'obtenir des prix mensuels plus semblables entre les provinces grâce à une harmonisation de certains programmes provinciaux ainsi qu'une convergence des pratiques administratives relatives au paiement du lait.

GESTION DU DROIT DE PRODUIRE ET DE LA PRODUCTION À L'ÉCHELLE DE P5

En 2013, il y a eu une modification du droit de produire des producteurs, soit un ajustement à la baisse de 1,5 % du quota non vendable en janvier 2013. D'autre part, le Comité sur le quota de P5 avait recommandé, en 2012, d'augmenter le nombre de journées additionnelles de production de 9 en 2012, à 10 en 2013 et 11 en 2014. Ces recommandations ont été maintenues.

NATIONAL DAIRY POLICY

MARKET TRENDS

In 2013, Quebec's total quota allocation increased by 0.48%, rising from 116.41 million kilograms of butterfat (BF) to 116.97 million kilograms of BF. This increase of 0.56 million kilograms of BF results in a 0.92% increase in the industrial milk quota combined with a 0.44% decrease in the fluid milk market.

According to data provided by The Nielsen Company on retail dairy product sales in Canada, the butter, cheese and yogurt markets continued to grow during the 12 months of 2013. Butter sales rose by 3.4% in total during this period, with variations of 0.5% to 6.4% during the year. The increase in cheese sales was 2.5%, which is a higher increase than in 2012, when it was 0.6%. Yogurt sales posted growth of 3.0% in 2013. After peaking at nearly 6% in the summer, the growth of yogurt sales then slowed. The Greek yogurt category continued its growth spurt in 2013 and ended the year with a 61.3% increase compared to December 2012. Finally, the decrease in ice cream demand eased in 2013, going from -4.0% early in the year to -0.9% at year-end.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

The provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) did not keep within the permitted tolerance range, which goes from a positive tolerance of 0.5% to a negative tolerance of -1.5%. In fact, they exceeded the 0.5% limit from January to June 2013, thereby producing 2.1 million kilograms of over-quota butterfat (BF). The P5 provinces ended the year with an accumulated gap between production and quota of 0.39%. The signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) also exceeded the maximum upper limit of 0.5% from January to April 2013. This resulted in an over-quota production of 0.208 million kilograms of BF. The WMP ended the year at -1.07%. The accumulated gap between production and quota was 0.02% for Canada in December 2013.

Canada did better than its goal for solids non-fat/fat (SNF/F) in the 2012-2013 dairy year. The Canadian ratio was 2.2673, while the target was 2.3130. The ratio fell by 0.0172 compared to 2.2845 in 2011-2012. In the P5 provinces, the SNF reduction was 8.8 million kilograms. In the WMP provinces, the SNF reduction was 5.3 million kilograms.

The decrease in the producers' SNF/F ratio helped push down the production of surplus solids non-fat by 5.4 million kilograms. Nevertheless, structural surpluses remained steady at approximately 80 million kilograms of solids non-fat in 2013.

AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

In February 2013, the indexing formula for the price of Class 1 milk indicated an increase of \$0.87 per hectolitre. On April 1, 2013, the billing prices and the P5 target prices were increased by \$0.69 per hectolitre for Classes 2 to 4.

As for transportation in the 2012-2013 dairy year, the P5 provinces saw their costs rise slightly from \$2.66 per hectolitre in 2011-2012 to \$2.69 per hectolitre in the last dairy year. In Quebec, the cost rose from \$2.56 per hectolitre to \$2.62 per hectolitre, while Ontario posted a fairly steady \$2.70 per hectolitre, up \$0.01 per hectolitre. This resulted in increasing the P5 pool's transportation costs per hectolitre by 1.1%.

P5 QUOTA COMMITTEE

The P5 provinces now share their quota issues across all producers. The guiding principle of the P5 Harmonized Quota Policy is to manage production entitlements collectively so that the obligations and privileges associated with the possession of a kilogram of quota are the same for all producers in the P5 provinces.

Since August 2013, certain P5 provinces (New Brunswick, Quebec and Ontario) have benefitted from a monthly price stabilization mechanism. The objective is to achieve more similar monthly prices between the provinces through the harmonization of certain provincial programs and the convergence of administrative practices in milk payments.

MANAGEMENT OF PRODUCTION ENTITLEMENTS AND PRODUCTION ACROSS THE P5

In 2013, the production entitlements of producers were subject to a slight downward adjustment of 1.5% of the non-saleable quota in January 2013. However, the P5 Quota Committee recommended in 2012 that the number of additional production days be increased from 9 in 2012 to 10 in 2013 and 11 in 2014. These recommendations were upheld.

MISE EN MARCHÉ DU LAIT

CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Au cours de l'année 2013, le prix des classes de lait a été revu à la hausse. En voici les détails :

- au 1^{er} février 2013, hausse du prix de la classe 1 de 0,89 %;
- au 1^{er} avril 2013, hausse du prix des classes 2, 3 et 4 de 0,9 %.

De plus, au 1^{er} juin 2013, une nouvelle classe de lait, la classe 3d, a été créée afin de desservir le marché de la pizza fraîche au Canada. Un rabais équivalant à 0,72 \$ par kilogramme de fromage est accordé pour le fromage mozzarella utilisé sur les pizzas fraîches dans le secteur de la restauration.

D'autres modifications relatives à la qualité du lait ont été apportées aux conventions de mise en marché du lait (CMML) concernant les pénalités applicables lors d'adultération par l'eau. Un programme de valorisation du lait écrémé a été institué de façon à l'utiliser dans la fabrication du yogourt plutôt que de le transformer en poudre. Le programme de rabais destiné aux produits d'innovation a été revu de façon à accroître les rabais sur le prix du lait. Dorénavant, le rabais est consenti aux entreprises sur trois ans à raison de 25 % la première année, 15 % la deuxième année et 10 % la troisième année.

Au 1^{er} novembre 2013, les CMML ont de nouveau été modifiées par les signataires afin d'y inclure la nouvelle classification nationale aux fins de paiement du lait, qui fractionne l'ancienne classe 2 en classes 2a et 2b et les classes 3a et 3b en classes 3a, 3b, 3c et 3d.

L'annexe 9, qui traite des obligations des entreprises à la période des fêtes, a également été revue.

Sur le plan légal, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a entendu, le 24 janvier 2013, la demande de révision de la décision n° 9861 déposée par Agropur coopérative en 2012. Cette demande concernait les règles d'allocation du lait aux usines. Dans sa décision n° 10065, rendue le 28 juin 2013, la RMAAQ a rejeté les prétentions du demandeur.

D'autre part, un grief logé par Agropur coopérative a été entendu par la RMAAQ le 7 décembre 2012. Ce grief portait sur l'application de l'article 3.03 des CMML, relativement à l'allocation du lait aux usines. La RMAAQ, dans sa décision n° 9980 du 1^{er} février 2013, valide les principes de la Fédération, mais demande aux signataires des CMML de revoir certaines modalités liées à la courbe d'approvisionnement de la classe 2 et de s'entendre sur une tolérance à appliquer à la courbe d'approvisionnement des classes 3a2, 3b2 et 4.

Au cours de l'année 2013, les signataires des CMML ont tenu quelques séances de négociation, mais la négociation en parallèle tenue à l'échelle de P5 relativement aux conditions d'approvisionnement des classes 2a (yogourt) et 3a (fromages fins) a retardé ce processus.



NATALIE CHRÉTIEN
Technicienne en approvisionnement
Supplies Technician

SYLVIE GAUTHIER
Technicienne en approvisionnement
Supplies Technician

CLAUDE GRENON
Directeur de la gestion du lait
Director, Milk Management



MILK MARKETING

MILK MARKETING AGREEMENTS

In 2013, the prices of milk classes were adjusted upward. Here are the details:

- Class 1 milk price increased by 0.89% on February 1, 2013;
- The prices of Classes 2, 3, and 4 increased by 0.9% on April 1, 2013.

In addition, on June 1, 2013, a new milk class, Class 3d, was created for the fresh pizza market in Canada. A rebate of \$0.72 per kilogram of cheese is granted for mozzarella cheese used on fresh pizzas in the food service industry.

Other amendments related to the quality of milk were made to the milk marketing agreements (MMAs) concerning the penalties that apply when milk is adulterated by water. A skim milk promotional program was instituted so that skim milk is used to produce yogurt instead of transforming it into powder. The rebate program for innovative products was reviewed and rebates on milk prices were increased. From now on, the rebate will be granted to businesses over a three-year period at a rate of 25% the first year, 15% the second and 10% the third year.

On November 1, 2013, the MMAs were once again amended by the signatories to include the new national classification for the purposes of milk payments. This new classification splits the former Class 2 into Classes 2a and 2b and Classes 3a and 3b into Classes 3a, 3b, 3c and 3d.

Annex 9, which discusses the obligations of companies during the holiday season, was also reviewed.

On a legal note, on January 24, 2013, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) heard a request to review decision no. 9861 filed by Agropur cooperative in 2012. This request concerned the rules for allocating milk to plants. In its decision no. 10065, rendered on June 28, 2013, the RMAAQ rejected Agropur's claims.

However, a grievance lodged by Agropur cooperative was heard by the RMAAQ on December 7, 2012. The grievance concerned the application of section 3.03 of the MMAs, which discusses the allocation of milk to the plants. In its decision no. 9980 of February 1, 2013, the RMAAQ confirmed the principles of the Federation, but required the MMA signatories to review certain terms and conditions of the supply curve for Class 2 and to agree on a tolerance that can be applied to the supply curve for Classes 3a2, 3b2 and 4.

In 2013, the signatories of the MMAs held a few negotiation meetings, but the parallel negotiations conducted across the P5 on the conditions for supplying Classes 2a (yogurt) and 3a (fine cheese) delayed this process.

Répartition des ventes de lait par classes au Québec – 2013

Quebec milk sales by class – 2013

Classe	% Volume	% Solides totaux	% Recettes
Class	% Volume	% Total solids	% Receipts
1a Laits, boissons faites de lait et laits aromatisés Milks, milk beverages, and flavoured milks	20,18	17,36	22,17
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse Creams containing at least 5% butterfat	1,42	2,83	3,42
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b New products from products referred to in Classes 1a and 1b	0,02	0,02	0,02
2a Tous les types de yogourt, kéfir et lassi, excluant les yogourts congelés All types of yogurts, Kefir and Lassi, excluding frozen yogurts	9,99	8,23	8,55
2b Tous les produits laitiers congelés (incluant les yogourts congelés), crèmes sures, laits frappés et produits spécifiques All frozen dairy products (including frozen yogurts), sour cream, milk shake mixes and specific products	0,58	0,97	1,15
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d All cheeses other than those identified in Classes 3b, 3c and 3d	9,31	9,33	9,92
3b Tous les types de fromage cheddar, caillé brassé, fromage à la crème, bases de fromage crémeux et fromages apparentés au cheddar All types of cheddar cheese, stirred curd, cream cheese, creamy cheese bases and cheddar-type cheeses	15,53	17,10	18,34
3c Tous les types de mozzarella sauf ceux déclarés en classe 3d, Asiago, brick, caraway, chezzarella, colby, farmer, feta, gouda, havarti, monterey jack, munster, parmesan et suisse All types of Mozzarella except when declared in Class 3d, Asiago, brick, caraway, chezzarella, colby, farmer, feta, gouda, havarti, monterey jack, Munster, parmesan and swiss	17,67	17,43	18,44
3d Fromages mozzarella réglementés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par les établissements inscrits à la CCL ¹ Standardized Mozzarella cheeses to be used strictly on fresh pizzas by establishments registered with the CDC ¹	1,97	1,96	1,79
4a Beurres, poudres de lait, lait concentré servant d'ingrédient dans l'industrie alimentaire et produits non mentionnés ailleurs Butter, powder, condensed milk used as an ingredient in the food industry and all other products not elsewhere stated	0,79	5,38	7,00
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication d'un produit final non réglementé dans la catégorie du fromage fondu Milk components for the manufacture of rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in the manufacture of non-standardized final products in the processed cheese category	3,69	2,67	1,20
4b Lait concentré destiné à la vente au détail Concentrated milk for retail sales	1,04	0,95	0,97
4c Nouveaux produits de transformation New industrial products	0,12	0,11	0,10
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns	0,20	0,19	0,19
4m Composants du lait pour les marchés particuliers Milk components for marginal markets	6,82	4,94	1,23
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire Cheese for further processing	2,80	2,75	1,53
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire Milk products, other than cheese, used for further processing	1,66	2,48	1,46
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie Milk products for the confectionery sector	1,81	1,69	0,93
5d Exportations Exports	4,40	3,61	1,59
Total	100,00	100,00	100,00

¹ Commission canadienne du lait
Canadian Dairy Commission

CONTINGEMENT

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. En 2013, le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

En 2013, quatre modifications ont été apportées au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. En janvier, on a introduit deux modifications concernant le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières : une à la grille d'évaluation de l'annexe 7 et une aux critères pour la personne qui qualifie l'entreprise. Une troisième modification à propos de ce programme a été introduite en novembre : l'article 53.16 a été changé pour devancer le dépôt des projets des candidats. Les changements du lieu d'exploitation permanent ont également été interdits par la modification de l'article 6.3.

Règles de transaction de quota

En 2013, la RMAAQ a rejeté les deux demandes déposées par des producteurs pour obtenir une priorité d'achat de quota sur le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Elle a également refusé les deux demandes d'exemption à l'article 6.5 provenant de producteurs qui souhaitaient vendre tout leur quota pour acheter l'unité de production complète de leur voisin. Une demande de scission a été accordée. En ce qui concerne les deux demandes de fusion et les deux demandes de relocalisation, l'une a été acceptée et l'autre refusée dans chaque catégorie.

QUOTA ET POLITIQUE DE CONTINGEMENT

Le quota non négociable des producteurs a été diminué en janvier 2013 à 8,0 % et s'y est maintenu toute l'année. La Fédération a émis 10 journées supplémentaires de production non cumulatives, soit deux pour les mois d'août et de novembre ainsi que trois jours pour les mois de septembre et d'octobre.

NOMBRE DE PRODUCTEURS

Au 31 décembre 2013, le Québec comptait 5 956 producteurs détenant un quota, comparativement à 6 138 un an auparavant. Parmi les producteurs ayant débuté dans l'industrie, 6 ont acquis du quota par le SCVQ, alors que 28 ont acquis le quota d'une ferme existante.

AIDE AU DÉMARRAGE

Au début de 2013, la Fédération a octroyé les deux derniers prêts de 12 kilogrammes de matière grasse (MG) par jour par l'intermédiaire du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières 2012. La sélection des candidats pour les 15 prêts de 2013 a été effectuée en juin. La Fédération n'a pas eu à procéder à un tirage, puisque seuls 12 candidats avaient obtenu un pointage respectant les exigences du programme en 2013. Quatre d'entre eux ont bénéficié de leur prêt en 2013 et huit ont prévu leur démarrage pour 2014.

AIDE À LA RELÈVE

En 2013, 187 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière entré en vigueur en 2002. De ceux-ci, 17 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 155 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 15 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour, par l'intermédiaire du programme de 2002, se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 852 kilogrammes de MG par jour. Depuis octobre 2013, la liste d'attente n'est plus nécessaire.

MAINTIEN DE QUOTA

En 2013, 27 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour événement de force majeure. La Fédération en a accepté 26 : 13 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 11 pour cause d'invalidité de l'exploitant et 2 pour cause de maladie du troupeau.

DONS DE LAIT

En 2013, les dons de 486 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 1 090 762 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec, qui les distribue aux personnes dans le besoin à travers le Québec. Enfin, pour la période des fêtes, les producteurs de lait du Québec ont offert près de 39 000 litres de lait additionnels à différents organismes.



MANON CHEVALIER

Préposée au
contingement et aux
contrôles techniques
Quota and Technical
Controls Clerk

JULIE MALO

Agente au
contingement et aux
contrôles techniques
Quota and Technical
Controls Officer

Transactions de quota¹ – 2013

Quota transactions¹ – 2013

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ Quota processed through quota exchange (SCVQ)	83,60	5 089,70	5 173,30	45,56
Quota acquis à la suite d'une cession Quota acquired following a transfer	887,17	s.o. ² n.a. ²	887,17	7,81
Formation de sociétés ou de compagnies Creation of partnerships or companies	s.o. ² n.a. ²	5 293,93	5 293,93	46,63
Total	970,77	10 383,63	11 354,40	100,00

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2013 : 3,91 %
Quota traded in % of the quantity of quota held on December 31, 2013: 3.91%

2 Sans objet
Not applicable

Nombre de producteurs et production totale annuelle

Number of producers and total annual production

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2013	5 956	2 939 104 888
2012	6 138	2 965 623 070
2011	6 242	2 896 666 497
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

Producteurs – Quota par région – 2013

Producers – Quota by region – 2013

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève¹ Young farmers¹				Démarrage d'entreprises laitières² Dairy farm startup²	
			Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002		Depuis le 1 ^{er} août 2006 Since August 1, 2006	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	544	29 510,39	211	212,30	175	643,00	3	33,70
02 – Côte-du-Sud	383	17 551,27	195	192,40	103	411,10	2	19,60
03 – Gaspésie-Les Îles	20	568,60	8	7,70	3	10,50	2	22,00
04 – Lanaudière	225	9 318,58	108	111,20	53	201,30	1	8,00
05 – Mauricie	258	11 719,13	135	139,80	58	190,70	1	12,00
06 – Outaouais-Laurentides	269	13 141,41	117	118,40	76	288,80	2	18,90
07 – Centre-du-Québec	723	40 315,31	354	365,20	188	730,90	3	36,00
08 – Abitibi-Témiscamingue	128	4 847,09	45	46,10	44	172,70	13	137,60
09 – Québec	948	44 933,21	480	476,80	246	901,90	15	154,90
10 – Beauce	567	26 193,55	271	275,40	174	675,00	10	108,20
11 – Bas-Saint-Laurent	472	20 133,56	233	240,00	140	581,70	5	54,10
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	333	14 857,44	153	163,10	89	361,70	7	77,80
13 – Saint-Hyacinthe	665	37 383,96	316	319,90	156	541,30	5	55,00
14 – Saint-Jean–Valleyfield	421	20 239,95	186	185,70	106	420,70	2	18,50
Total	5 956	290 713,45	2 812	2 854,00	1 611	6 131,30	71	756,30

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.

2 Au 1^{er} août 2010, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été bonifié, passant de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de matière grasse par jour.
On August 1, 2010, the quota loan available under the Dairy Farm Startup Assistance Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) – 2013

Centralized quota sales system (SCVQ) – 2013

Mois	Prix plafond (\$/kg de MG/jour)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour)	Offres d'achat (kg de MG/jour)	Offres de vente (kg de MG/jour)	Ratio achat/vente
Month	Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Quota price (\$/kg of BF/day)	Bids to buy (kg of BF/day)	Offers to sell (kg of BF/day)	Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	25 000,00	7 710,10	279,50	27,59
Février – February	25 000,00	25 000,00	9 155,50	267,60	34,21
Mars – March	25 000,00	25 000,00	10 536,10	601,00	17,53
Avril – April	25 000,00	25 000,00	11 132,30	482,90	23,05
Mai – May	25 000,00	25 000,00	11 330,60	586,20	19,33
Juin – June	25 000,00	25 000,00	11 602,10	285,50	40,64
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	11 593,80	562,00	20,63
Août – August	25 000,00	25 000,00	10 834,00	444,60	24,37
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	11 036,80	781,20	14,13
Octobre – October	25 000,00	25 000,00	10 835,00	217,10	49,91
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	10 815,70	360,00	30,04
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	11 253,70	263,50	42,71
Moyenne – Average		25 000,00	10 652,98	427,59	24,91

QUOTA

The Milk Management Department is responsible for implementing the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). In 2013, the Federation's Board of Directors proposed amendments to the By-law respecting quotas for milk producers that were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

REGULATORY AMENDMENTS

In 2013, four amendments to the By-law respecting quotas for milk producers were approved. In January, two amendments in connection with the Dairy Farm Startup Assistance Program were introduced: one amendment was made to the evaluation grid in Schedule 7 and another was made to the criteria for the person who qualifies the enterprise. A third amendment concerning this program was introduced in November: Section 53.16 was changed so that applicants submit their projects earlier. Changes of permanent operation site were also prohibited due to an amendment to section 6.3.

Quota transaction rules

In 2013, the RMAAQ rejected two requests from producers to obtain quota purchase priority in the Centralized Quota Sales System (SCVQ). It also rejected two requests for exemption from section 6.5 by producers who wanted to sell all their quota in order to buy the entire production unit of their neighbour. A request to split quota was granted. As for the two requests to merge quota and the two requests to relocate, one was accepted and the other rejected in both cases.

QUOTA AND QUOTA POLICY

The non-saleable quota of producers decreased in January 2013 to 8.0% and remained steady for the rest of the year. The Federation issued 10 additional non-cumulative days of production, including two days for the months of August and November and three days for the months of September and October.

NUMBER OF PRODUCERS

As at December 31, 2013, Quebec had 5,956 licensed producers, compared to 6,138 on the same date in the previous year. Of the producers who entered the industry, 6 purchased quota through the SCVQ, while 28 acquired the quota of an existing farm.

DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

In early 2013, the Federation awarded the last two loans of 12 kilograms of butterfat (BF) per day under the 2012 Dairy Farm Startup Assistance Program. The recipients of the fifteen 2013 loans were selected in June. The Federation did not have to perform a draw, since only 12 applicants had obtained enough points to meet the requirements of the program in 2013. Four of them made use of their loan in 2013 and eight planned to start up in 2014.

YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2013, 187 producers received a young farmers quota loan under the Young Dairy Farmers Assistance Program implemented in 2002. Of this number, 17 qualified for a loan of 1 kilogram of BF per day, while 155 other producers were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. Furthermore, 15 producers who received 1 kilogram of BF per day under the program implemented in 2002 qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. Overall, loans to young farmers totalled 852 kilograms of BF per day. Since October 2013, the waiting list has not been necessary.

QUOTA MAINTENANCE

In 2013, 27 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. The Federation accepted 26 requests: 13 because of damage caused to farm buildings, 11 because the farmer became disabled and 2 due to disease in the milking herd.

MILK DONATIONS

In 2013, 486 producers donated a total of 1,090,762 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by Banques alimentaires du Québec, which distributes them to people in need across Quebec. Finally, during the Holiday Season, Quebec milk producers donated nearly 39,000 additional litres of milk to various organizations.

TRANSPORT

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait entre la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

NÉGOCIATION DE LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT

La Convention de transport du lait, qui avait été renouvelée pour une année à partir du 1^{er} novembre 2012, a pris fin le 31 octobre 2013. Les parties ont procédé, comme prévu à la Convention, à la dénonciation des articles pouvant être abrogés, modifiés et ajoutés. Les cinq rencontres de négociations qui ont eu lieu en 2013 n'ont pas permis d'aboutir à un accord afin de mettre en vigueur une nouvelle Convention de transport du lait. Les discussions se poursuivront en 2014.

TRANSACTIONS ENTRE TRANSPORTEURS

En 2013, plus de 77,5 millions de litres de lait, concernant 179 exploitations laitières, ont été transigés entre 16 transporteurs lors de 8 transactions. De ce nombre, 8,1 millions de litres, concernant 20 exploitations laitières localisées en Ontario et détenant du quota du Québec, ont été transférés aux Dairy Farmers of Ontario. Chaque transaction est préalablement étudiée par la Fédération afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements sont respectés, principalement en ce qui concerne la rationalisation des routes de transport.

RÉSERVOIRS DE LAIT

La collecte d'information concernant les réservoirs de lait, qui avait débuté en octobre 2012, a finalement été complétée en juillet 2013. Les données recueillies ont permis, dans un premier temps, d'effectuer une mise à jour des dossiers des producteurs. Les résultats de l'enquête permettront également de déterminer les améliorations pouvant être apportées aux mécanismes d'agitation ainsi qu'aux diamètres intérieurs de la valve et de la sortie des réservoirs de lait installés dans les laiteries de ferme.

PASSERELLES SUR LES CITERNES DE LAIT

La Fédération a reçu, à la suite de l'homologation de l'annexe J de la Convention de transport du lait en décembre 2012, 189 réclamations en 2013 concernant l'installation de passerelles avec garde-corps. Au total, près de 72 % de la flotte de citerne est maintenant équipée de ce type de passerelle.

GROUPE DE LIAISON DU TRANSPORT DE LAIT CANADIEN (GLTLC)

La Nouvelle-Écosse a été l'hôte du GLTLC en septembre 2013. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets abordés concernent le lavage et la désinfection des citernes de réserve, les scellés, l'utilisation de GPS, les nouvelles technologies permettant les économies de carburant et les futures normes concernant les aliments transportés d'une province à l'autre.

LOGICIEL DE ROUTAGE

L'implantation du nouveau logiciel de routage a été réalisée à la fin de 2013. Les améliorations ont permis d'intégrer un nouvel algorithme développé par le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). Ces innovations permettent maintenant d'optimiser au maximum l'ordre de ramassage des producteurs pour ainsi minimiser les coûts de transport selon la formule de tarification associée à l'annexe F de la Convention de transport du lait.

RÉSEAU ROUTIER

Les frais reliés aux entraves du réseau routier québécois en 2013 ont été près de la moitié moindre que ceux de l'année 2012. L'ensemble des détours engendrés par ces travaux a été, aux fins de contrôles, validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmis par le ministère des Transports du Québec. Globalement, plus de 33 000 \$ ont été facturés à la Fédération par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait.



UGO LAMARRE
Agent de transport
Transportation Officer

CLAUDIA LAVIGNE
Agente aux contrôles
techniques et agente
de transport
Technical Controls and
Transportation Officer

RÉJEAN ROBITAILLE
Agent de transport
Transportation Officer

Statistiques sur les contrats de transport du lait

Statistics on milk transportation contracts

Type d'équipement Vehicle type	2013					2012				
	Nombre	Circuit	Volume tarifé		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	Volume tarifé		Kilométrage annuel
	Number	Route	Volume subject to rate formula		Annual kilometres	Number	Route	Volume subject to rate formula		Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues Tank truck, 12 wheels	38	123	350 980 243	11,87	3 113 906	40	126	368 811 335	12,57	3 409 400
Citerne 3 essieux Tank, 3 axles	66	133	656 840 730	22,22	5 161 356	75	152	749 824 207	25,57	6 330 025
Citerne 4 essieux Tank, 4 axles	158	338	1 948 905 132	65,91	20 722 072	147	311	1 814 445 701	61,86	20 009 476
Total	262	594	2 956 726 105	100,00	28 997 334	262	589	2 933 081 243	100,00	29 748 901

Image de la transformation du lait au Québec^{1, 6}

Milk processing profile^{1, 6}

	2013		2012		2011		2010		2009	
	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait
	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk	Number	% of milk
Grandes entreprises laitières ² Large dairy enterprises ²	3	80,54	3	82,62	3	81,60	3	81,67	3	81,52
Moyennes entreprises laitières ³ Medium dairy enterprises ³	35	19,01	35	16,92	36	17,97	36	17,88	36	18,08
Petites entreprises laitières ⁴ Small dairy enterprises ⁴	51	0,45	51	0,46	51	0,43	51	0,45	51	0,40

Transformation par régions

Processing by region

	2013		2012		2011		2010		2009	
	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait
	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk	Number of plants	% of milk
Régions centrales Central regions	87	92,61	89	92,96	88	92,79	89	92,88	90	92,71
Régions périphériques ⁵ Outlying regions ⁵	21	7,39	21	7,04	23	7,21	22	7,12	23	7,29
Québec Quebec	108	100,00	110	100,00	111	100,00	111	100,00	113	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.

The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 18 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,63 millions de litres de lait en 2013. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 18 are producer-processors who processed 4.63 million litres of milk in 2013.

A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

CARBURANT DIESEL

Le prix du carburant diesel a été plus élevé en moyenne de 0,02 \$ le litre qu'en 2012. L'effet de cette hausse a cependant été freiné par la diminution des kilomètres à payer. Au total, le coût associé au diesel a augmenté de 1,1 %, soit près 184 000 \$. Rappelons qu'en 2012, la hausse du prix du carburant avait engendré une augmentation des coûts de transport de 2,2 millions de dollars. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec depuis le 1^{er} novembre 2007.

DÉGEL

La période de dégel qui devait durer 61 jours dans les trois zones a été prolongée exceptionnellement de 7 jours dans la zone 3 (qui inclut l'Abitibi, la région de Chibougamau-Chapais ainsi que la Réserve faunique Ashuapmushuan). Le volume qui a été transporté dans cette zone pour cette période représente près de 3,6 millions de litres de lait, soit moins de 1 % du volume total transporté annuellement.

POOL DE TRANSPORT P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 15^e année.

La contribution de la Fédération au pool de transport P5 s'est traduite par une hausse de près de 200 000 \$, principalement en raison de l'augmentation des coûts de transport dans les provinces maritimes. La Fédération a également fait face à une augmentation de ses coûts de transport de 0,045 \$ par hectolitre qui s'explique, principalement, par l'augmentation de la valeur des citernes combinée aux compensations versées aux transporteurs pour l'installation des passerelles avec garde-corps. En 2013, le Québec a versé près de 2,4 millions de dollars au pool, soit l'équivalent de 0,082 \$ par hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 2,2 millions de dollars en 2012, soit l'équivalent de 0,074 \$ par hectolitre.

Les provinces Maritimes ont continué, en 2013, d'appliquer le modèle de livraison en cascade, comme celui utilisé par le Québec, afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations en matière de déplacement interprovincial du lait.

DÉCHARGEMENTS PARTIELS

Les frais facturés à la Fédération par les transporteurs concernant les déchargements partiels ont atteint près de 214 000 \$ en 2013. Un déchargement est considéré comme partiel lorsque le volume de lait à livrer est de moins de 15 000 litres.

MARCHÉS DE CRÉNEAU

Dix circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 10 transporteurs en 2013. À la fin de décembre 2013, le Québec commercialisait le lait de 101 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de près de 37,8 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 18 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs, et d'une usine ontarienne. Enfin, 3,6 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché cascher.

Coût de l'activité transport – Prix moyen par hectolitre

Transportation cost –
average cost per hectolitre

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367



TRANSPORTATION

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur cooperative and Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

NEGOTIATION OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The Milk Transportation Agreement, which was renewed for another year on November 1, 2012, ended on October 31, 2013. As stipulated in the Agreement, the parties terminated the sections that could be revoked, amended and added. The five negotiation meetings that were held in 2013 did not result in an agreement to apply a new Milk Transportation Agreement. Discussions will continue in 2014.

TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

In 2013, more than 77.5 million litres of milk from 179 dairy operations were processed between 16 transporters in 8 transactions. Of that number, 8.1 million litres from 20 dairy operations located in Ontario that hold Quebec quota were transferred to Dairy Farmers of Ontario. Each transaction was reviewed in advance by the Federation to make sure that it was in line with the objectives of optimal equipment use, mainly as concerns the rationalization of transportation routes.

MILK TANKS

The collection of information on milk tanks began in October 2012 and finished in July 2013. The gathered data was first used to update producer records. The results of this data collection operation will also help determine the improvements that can be made to the agitation mechanisms and inner diameters of the valves and outlets of milk tanks installed on dairy farms.

CATWALKS ON MILK TANK TRUCKS

After the approval of Annex J of the Milk Transportation Agreement in December 2012, the Federation received 189 claims in 2013 concerning the installation of catwalks with railings. In total, nearly 72% of the tank truck fleet is now equipped with this type of catwalk.

CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Nova Scotia hosted the CMTLG in September 2013. This meeting of technical staff members provides an opportunity to review the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concern the washing and disinfecting of tanks, seals, the use of GPS, new fuel-saving technologies and future standards for food transported from one province to another.

ROUTING SOFTWARE

The new routing software was fully implemented by the end of 2013. Improvements made it possible to integrate a new algorithm developed by the Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT). These innovations optimize the order in which milk is picked up from producers and thus minimize transportation costs based on the pricing formula associated with Annex F of the Milk Transportation Agreement.

ROAD SYSTEM

The costs related to road system obstacles in 2013 amounted to about half of the costs in 2012. All detours caused by road work were checked based on the start and end dates of the construction sites provided by Transports Québec. Overall, transporters billed the Federation for more than \$33,000 for detours not covered in the milk transportation contracts.

DIESEL FUEL

The price of diesel fuel in 2013 was higher by an average of \$0.02 per litre compared to 2012. However, the effect of this increase was mitigated by the decrease in the number of kilometres that had to be paid. In total, the cost associated with diesel increased by 1.1%, i.e. nearly \$184,000. It should be noted that the increase in the price of fuel in 2012 had caused transportation costs to rise by \$2.2 million. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. This clause is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec since November 1, 2007.

THAW

The thaw period, which was expected to last 61 days in the three zones, was extended by 7 days in zone 3 (which includes Abitibi, the Chibougamau-Chapais region and the Ashuapmushuan wildlife reserve) as an exception. The volume transported in zone 3 for this period represents nearly 3.6 million litres of milk, which is less than 1% of the total volume transported annually.

P5 TRANSPORTATION POOL

This was the 15th year that transportation costs were pooled by the provinces that signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5).

The Federation's contribution to the P5 transportation pool resulted in an increase of nearly \$200,000, mainly due to higher transportation costs in the Maritime provinces. The Federation also had to deal with a \$0.045 per hectolitre increase in its transportation costs, which can be mainly explained by the rise in value of the tank trucks combined with the compensation transporters received to install catwalks with railings. In 2013, Quebec paid nearly \$2.4 million to the pool, which equals \$0.082 per hectolitre, compared to nearly \$2.2 million in 2012, which equals \$0.074 per hectolitre.

In 2013, the Maritime provinces continued to apply the cascading delivery model, like the one used in Quebec, in order to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements.

PARTIAL LOADS

In 2013, transporters billed the Federation nearly \$214,000 for partial loads. A load is considered partial when the volume of milk to be delivered is less than 15,000 litres.

NICHE MARKETS

Ten special organic milk pickup routes were served by 10 transporters in 2013. At the end of December 2013, Quebec was marketing milk from 101 certified organic milk producers, for a total production of nearly 37.8 million litres. This volume met the demand for organic milk from 18 Quebec plants, including 8 producer-processors, and one Ontario plant. Finally, 3.6 million litres of milk were delivered for the kosher market.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait, à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers et à l'application du programme Lait canadien de qualité (LCQ).

BACTÉRIES TOTALES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des bactéries totales (BT) pour l'année 2013 s'établit à 97,91 %. Il était de 97,50 % en 2012. De plus, cette année, la moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait a été de 25 378 BT par millilitre, comparativement à 38 727 BT par millilitre en 2012. L'écart observé cette année est causé par le fait que les résultats de bactéries sont tronqués à un maximum d'un million afin de s'harmoniser avec les pratiques de certaines provinces.

CELLULES SOMATIQUES

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) s'est établi à 96,63 % en 2013, comparativement à 97,08 % en 2012. Rappelons qu'en 2012, la norme de CS a été abaissée de 500 000 à 400 000 CS par millilitre au mois d'août, ce qui avait fait diminuer le pourcentage de lait conforme à la norme pour les cinq derniers mois de l'année. C'est ce qui explique la différence entre les courbes sur le graphique. En 2013, la moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est de 220 060 CS par millilitre, alors qu'elle était de 236 578 CS par millilitre l'année dernière.

PRIMES À LA QUALITÉ

Au 31 décembre 2013, 4 514 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime versée mensuellement aux producteurs pour lesquels les résultats sont égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS. De plus, 82 producteurs ont reçu la prime à la qualité destinée aux producteurs de lait certifié biologique au moins une fois.

Étant donné que la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre, soit de 238 340 CS par millilitre pour la période de décembre 2011 à novembre 2012, la prime qualité, financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs, a été versée mensuellement à chacun des producteurs dont les résultats ont été de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins. Entre février et décembre 2013, 2 917 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. La moyenne pondérée québécoise pour la période de décembre 2012 à novembre 2013 a été de 221 302 CS par millilitre, ce qui permettra l'obtention de la prime pour la période de février 2014 à janvier 2015.

SUSPENSION DE LA COLLECTE

Pour l'année 2013, 70 producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 111 suspensions.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

Les techniciens en qualité du lait de Valacta, qui assurent le suivi pour environ 3 000 producteurs de lait, ont effectué un total de 441 visites à la ferme, en plus du suivi téléphonique, pour conseiller les producteurs aux prises avec des résultats hors norme en bactéries totales ou en cellules somatiques.

SÉDIMENTS DANS LE LAIT

La filtration du lait cru des citernes au moment du déchargement aux usines a été réalisée à deux reprises en 2013, comme prévu. La participation des usines a permis de filtrer en moyenne 96 % des circuits. Une filtration individuelle du bassin de lait a été effectuée chez tous les producteurs constituant les circuits des citernes classées non conformes à l'usine, comme stipulé dans le Protocole d'entente sur la présence de sédiments dans le lait cru.

ADULTÉRATION DU LAIT PAR L'EAU

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Valacta réalise les analyses de dépistage de l'adultération du lait par l'eau sur tous les échantillons analysés pour la composition du lait. Pour ce faire, Valacta détermine le point de congélation du lait à l'aide d'un cryoscope. Dès que la Fédération reçoit les résultats d'analyses, elle informe les producteurs, soit par messagerie vocale, courriel ou messagerie texte.



STÉPHANE FOURNIER
Agent au programme
d'assurance qualité
Quality Assurance
Program Officer

MARC-ANDRÉ GRAVEL
Agent au contrôle
de la qualité et aux
contrôles techniques
Quality Control and
Technical Controls Officer

PROGRAMME NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA TENEUR EN IODE DU LAIT DE LA FERME

Un total de 3 166 analyses a été effectué afin de compléter la dernière année du programme d'évaluation de la teneur en iode dans le lait cru ayant débuté en septembre 2010. Au 31 décembre 2013, toutes les exploitations laitières ont obtenu leur dernier résultat d'analyse d'iodure, ce qui complète le cycle du programme qui prévoyait une analyse par année pendant trois années consécutives. Le bilan des analyses individuelles des trois dernières années démontre que plus de 96 % des exploitations laitières rencontrent annuellement les recommandations de Santé Canada sur la teneur en iode dans le lait cru. Globalement, ce programme a permis de confirmer que les livraisons aux usines répondent tout à fait aux recommandations.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LAIT XCELLENT

Chaque année, la Fédération décerne trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région afin de reconnaître l'ardeur et le travail des producteurs ayant livré constamment un lait de la plus grande qualité. Pour l'année 2013, la Fédération décerne également 366 certificats « Très grande distinction » et 700 certificats « Grande distinction » aux producteurs ayant livré un lait d'une qualité exceptionnelle tout au long de l'année. De plus, afin de reconnaître les producteurs ayant amélioré la qualité du lait qu'ils ont livré en 2013, comparativement à 2012, la Fédération attribue 468 certificats « Amélioration ».

LAIT CANADIEN DE QUALITÉ

L'implantation du programme Lait canadien de qualité par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2013.

Au cours de l'année, les agents valideurs ont visité 2 087 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Ceci porte à 5 424 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 57 % par rapport au 31 décembre 2012. À la fin de l'année 2013, 91 % des producteurs représentant 95 % du volume de lait produit avaient obtenu leur certification LCQ.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, prévoit qu'un producteur doit être titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1^{er} août 2013. En vertu de ce règlement, les producteurs accrédités LCQ ont touché une prime de 2,00 \$ l'hectolitre sur leur production mensuelle pour les mois de janvier à juillet 2013. Pour la période de paie de juillet, ce sont 4 411 producteurs qui ont touché cette prime.

Les conventions de mise en marché du lait prévoient, depuis leur modification en juillet 2012, une pénalité applicable à compter du 1^{er} août 2013 aux producteurs non certifiés. Le taux de cette pénalité évolue de la façon suivante :

- 2,00 \$ par hectolitre pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2013;
- 4,00 \$ par hectolitre pour les mois de novembre, de décembre 2013 et de janvier 2014;
- 6,00 \$ par hectolitre pour les mois de février, de mars et d'avril 2014;
- 8,00 \$ par hectolitre pour le mois de mai 2014 et les mois suivants.

Pour la période d'août 2013, 1 197 producteurs ont vu la pénalité appliquée sur leur paie de lait. En décembre 2013, ce nombre a diminué à 570.

Le cycle des différentes activités de validation, qui permet aux producteurs de maintenir la certification de leur entreprise au programme LCQ, est de quatre ans. En effet, après la validation initiale et la certification d'une exploitation laitière, le cycle des activités annuelles de validation est le suivant :

- Année 2 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 3 : validation partielle à réaliser par un agent valideur à la ferme;
- Année 4 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur;
- Année 5 : reprise du cycle et validation complète à la ferme.

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

En 2013, 2 570 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration, puisqu'ils en étaient à l'année 2 ou 4 du cycle de certification. Pour la même période, 955 validations partielles ont été effectuées, et ce, tant chez des producteurs certifiés depuis deux ans que chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration. Finalement, 61 exploitations laitières ont procédé à leur deuxième validation complète puisqu'elles en étaient à l'année 5 du cycle d'accréditation.

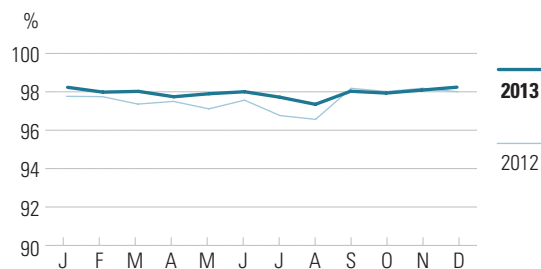
Le montant maximal pour le remboursement des frais liés à une première visite de validation, pour les producteurs ayant reçu la certification du programme LCQ, est passé à 100 \$ le 1^{er} août 2013. Cet argent provient d'une entente avec la Commission canadienne du lait.

En 2013, Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. La Fédération assume les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté quelque 1 070 heures en 2013.

Au 31 décembre 2013, 20 agents valideurs étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale ayant la responsabilité d'organiser et de fournir des services de certification pour le programme LCQ, la Fédération assume aussi la validation des agents valideurs permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada. Une séance de formation continue leur est aussi offerte, une fois par année.

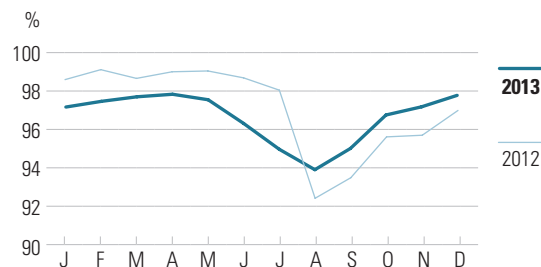
Lait conforme à la norme – bactéries totales

Milk conforming to standard – total bacteria count



Lait conforme à la norme – cellules somatiques

Milk conforming to standard – somatic cell count



Exigences qualitatives – 2013

Quality requirements – 2013

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales Total bacteria count	121 000 CBI/ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC/ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation Bacteria after pasteurization	7 000 UFC ² /ml 7,000 CFU ² /ml
Cellules somatiques Somatic cell count	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques Adulteration by antibiotics	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau Adulteration by water	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0.507°C
Adulteration par les antiseptiques Adulteration by antiseptics	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments Sediments	Aucuns sédiments No sediments
Odeur Smell	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température Temperature	4°C maximum 4°C maximum
Saveur Taste	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)	Aucune falsification permise No falsification allowed

1 Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

2 Unités formant des colonies
Colony forming units



Qualité du lait livré par strates

Stratification of quality of milk

	Résultats d'analyse Analysis results	2013 % volume	2012 % volume	2013 % analyses	2012 % analyses
Bactéries totales — Total bacteria count	1 à 15 000/ml	57,31	55,60	57,61	56,17
	15 001 à 50 000/ml	36,20	36,84	35,93	36,23
	50 001 à 121 000/ml	4,40	5,06	4,36	5,11
	plus de/more than 121 000/ml	2,09	2,50	2,10	2,49
Cellules somatiques — Somatic cell count	1 à 100 000/ml	5,59	4,07	6,39	4,73
	100 001 à 200 000/ml	40,70	35,72	38,80	33,76
	200 001 à 300 000/ml	36,18	37,64	35,16	36,16
	300 001 à 400 000/ml	14,16	16,81	15,00	17,83
	plus de/more than 400 000/ml	3,37	5,76	4,65	7,52

QUALITY CONTROL

The Quality Control Section of the Milk Management Department ensures the application of the standards set out in the milk marketing agreements, the improvement of the quality of milk delivered by dairy producers and the application of the Canadian Quality Milk (CQM) program.

TOTAL BACTERIA

In 2013, the percentage of milk that met the total bacteria (TB) count standard was 97.91%, up from 97.50% in 2012. In addition, the annual weighted average total bacteria count in milk was 25,378 TB per millilitre in 2013, compared to 38,727 TB per millilitre in 2012. This difference is due to the fact that the bacteria results were truncated to a maximum of one million in keeping with the practices of certain provinces.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk that met the somatic cell (SC) count standard was 96.63% in 2013, compared to 97.08% in 2012. It should be noted that in 2012, the SC standard was lowered from 500,000 to 400,000 SC per millilitre in the month of August, which caused the percentage of milk that met the standard to fall in the last five months of the year. This explains the difference between the lines on the graph. In 2013, the annual weighted average somatic cell count in milk was 220,060 SC per millilitre, while it was 236,578 SC in 2012.

QUALITY PREMIUMS

As at December 31, 2013, the monthly premium paid to producers whose results do not exceed 20,000 TB and 200,000 SC was paid to 4,514 producers at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk producers was paid to 82 producers at least once.

Given that Quebec's average somatic cell count was 250,000 SC per millilitre or less, i.e. 238,340 SC per millilitre from December 2011 to November 2012, the quality premium, which is financed equally by processors and producers, was paid on a monthly basis to all producers whose results did not exceed 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre. From February to December 2013, 2,917 producers received this premium at least once. From December 2012 to November 2013, Quebec's weighted average somatic cell count was 221,302 SC per millilitre, which will make it possible to obtain the premium from February 2014 to January 2015.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2013, pickup was suspended for 70 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a 12-month period, and more than once for some, for a total of 111 suspensions.

INTERVENTION PROTOCOL

In 2013, Valacta's milk quality technicians, who follow up with approximately 3,000 milk producers, made a total of 441 farm visits, in addition to telephone calls, to advise producers with sub-standard test results for total bacteria or somatic cells.

SEDIMENTS IN MILK

Raw milk was filtered twice in 2013 while being unloaded from tankers at plants, as planned. Plant participation made it possible to filter 96% of the routes on average. Producer milk tanks were individually filtered on pickup routes that were deemed non-compliant at plants, as stipulated in the Memorandum of Understanding on Sediments in Raw Milk.

MILK ADULTERATION BY WATER

Since September 1, 2013, Valacta has been conducting screening tests for milk adulteration by water on all samples analyzed for milk composition. To do so, Valacta determines the freezing point of the milk using a cryoscope. Once the Federation receives the test results, it notifies producers by voice message, e-mail or text message.

NATIONAL IODINE TESTING PROGRAM

A total of 3,166 analyses were conducted to complete the last year of the National Iodine Testing Program, which began in September 2010. As at December 31, 2013, all dairy operations obtained their final iodine analysis results, thereby ending the program cycle of one analysis per year for three consecutive years. A review of the individual analyses from the last three years reveals that more than 96% of the dairy operations meet Health Canada's recommendations for iodine levels in raw milk every year. Overall, this program made it possible to confirm that deliveries to plants are fully in line with the recommendations.

Moyenne des résultats d'analyse

Average analysis results

	2013 Moyenne pondérée Weighted average	2012 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml Total bacteria count/ml	25 378	38 727
Cellules somatiques/ml Somatic cell count/ml	220 060	236 578

LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

Every year, the Federation presents trophies and cash awards to three provincial winners and three winners in each administrative region in recognition of the hard work and efforts of producers who continually delivered outstanding quality milk. In 2013, the Federation also awarded 366 "Very Great Distinction" and 700 "Great Distinction" certificates to producers who delivered outstanding quality milk throughout the year. In addition, to recognize producers who improved the quality of the milk they delivered in 2013 compared to 2012, the Federation awarded 468 "Improvement" certificates.

CANADIAN QUALITY MILK

Quebec producers continued to implement the Canadian Quality Milk program in 2013.

During the year, validators visited 2,087 dairy operations to perform a complete validation as part of the CQM accreditation or accreditation renewal process. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,424 as at December 31, 2013, which is up 57% from December 31, 2012. At the end of 2013, 91% of the producers representing 95% of the volume of milk produced had obtained their QCM registration.

The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (Milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program), which came into force on January 1, 2009, stipulates that producers must hold a CQM certificate by August 1, 2013. In accordance with the by-law, CQM accredited producers received a \$2.00 per hectolitre premium for their monthly production from January to July 2013. For the July pay period, 4,411 producers received this premium.

The milk marketing agreements, which were amended in July 2012, set out a penalty that applies to producers who are not registered with the CQM program after August 1, 2013. The penalty rate increases as follows:

- \$2.00 per hectolitre for August, September and October 2013;
- \$4.00 per hectolitre for November and December 2013 and January 2014;
- \$6.00 per hectolitre for February, March and April 2014;
- \$8.00 per hectolitre for May 2014 and the following months.

As of August 2013, 1,197 producers were subject to the penalty, which was applied to their milk pay. In December 2013, this number decreased to 570.

The various validation activities follow a four-year cycle that helps producers maintain their CQM registration for their farm. In fact, after the initial validation and registration of a dairy farm, the annual validation activity cycle is as follows:

- Year 2: self-declaration form filled out by the producer;
- Year 3: partial validation of practices at the farm by the validator;
- Year 4: self-declaration form filled out by the producer;
- Year 5: cycle begins over again and full validation of practices at the farm.

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive a partial on-farm validation.

In 2013, 2,570 producers filled out and submitted a self-declaration form since they were in their second or fourth year of the registration cycle. During the same period, 955 partial on-farm validations were carried out among producers who had been registered for two years and those who had been randomly selected after submitting their self-declaration. Finally, 61 dairy operations underwent their second full validation since they were in their fifth year of the accreditation cycle.

Under an agreement with the Canadian Dairy Commission, the maximum amount refunded to producers registered with the CQM program for the cost of the initial validation visit was set at \$100 on August 1, 2013.

In 2013, Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for registration. The Federation covers the costs of the first two hours for producers who use this service, which amounted to a total of approximately 1,070 hours in 2013.

As at December 31, 2013, 20 validators were accredited in Quebec. Since each provincial organization is responsible for organizing and providing CQM program registration services, the Federation also assesses the validators so that they can acquire and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada. One continuing education session is also offered to them once per year.

CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2013, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 56 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total, 598 vérifications, dont 477 calibrages complets des bassins, ont été effectuées par l'unité d'étalonnage. En 2013, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis de réduire le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine à 0,20 % comparativement à 0,22 % en 2012.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta.

Au cours de l'année, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

Un projet sur l'échantillonnage des composants en fonction des mécanismes d'agitation installés sur les bassins refroidisseurs a été amorcé à la fin de l'année. L'objectif du projet est d'évaluer le cycle minimal et la durée d'agitation requise afin de maintenir le lait homogène, et ce, indépendamment de l'heure de la collecte. Ultérieurement, selon les résultats, ce projet pourrait mener vers une approche différente et moins coûteuse d'échantillonnage à la ferme.

En 2013, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2013, la teneur en matière grasse a augmenté de 0,034 kilogramme par hectolitre alors que la teneur en protéine a diminué de 0,005 kilogramme par hectolitre, comparativement à l'année précédente. La teneur en lactose a augmenté de près de 0,006 kilogramme par hectolitre. Au total, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,035 kilogramme par hectolitre.



LUC BOURNIVAL
Responsable des
contrôles techniques
Technical Controls Manager



MARIO GUERTIN
Agent aux contrôles
techniques
Technical Controls Officer

VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are consistent with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2013, staff participated in three training sessions for 56 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total, 598 calibration checks, including 477 full calibrations of bulk tanks, were carried out by the calibration unit. In 2013, the work of staff members, in cooperation with milk transporters, helped reduce the gap between the volume measured on the farm and the volume received at the plant, according to the meter, to 0.20%, compared to 0.22% in 2012.

In addition, the employees worked with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of Valacta's milk composition tests performed in Valacta's laboratory.

During the year, several inspections and investigations were conducted by the Federation or jointly with the MAPAQ of farms that violated the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). The offenders were fined for the offences they committed.

A component sampling project based on the agitation mechanisms installed on cooling tanks began at the end of the year. The objective of the project is to evaluate the minimum cycle and duration of agitation required to keep milk homogenous, independently of the pickup time. Later, depending on the results, this project could lead to a different and less costly approach to sampling on farms.

In 2013, 96% of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter and 96% of all the milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2013, the butterfat content increased by 0.034 kilograms per hectolitre, while protein content decreased by 0.005 kilograms per hectolitre, compared to the previous year. Lactose content increased by nearly 0.006 kilograms per hectolitre. Overall, total solids content increased by 0.035 kilograms per hectolitre.

Pourcentage du volume mesuré par un compteur approuvé et échantillonné par un échantillonneur approuvé

Percentage of volume measured by an approved meter and sampled by an approved sampler

Volume
Volume

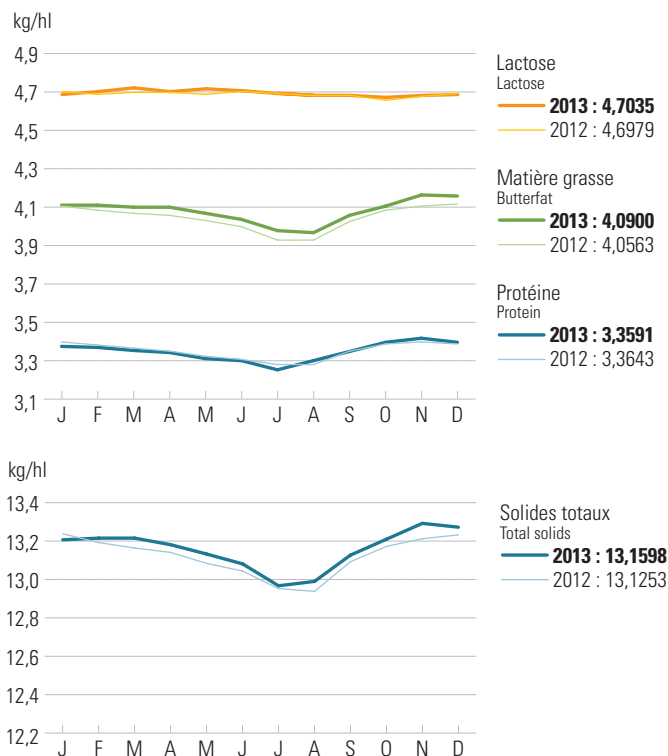
96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

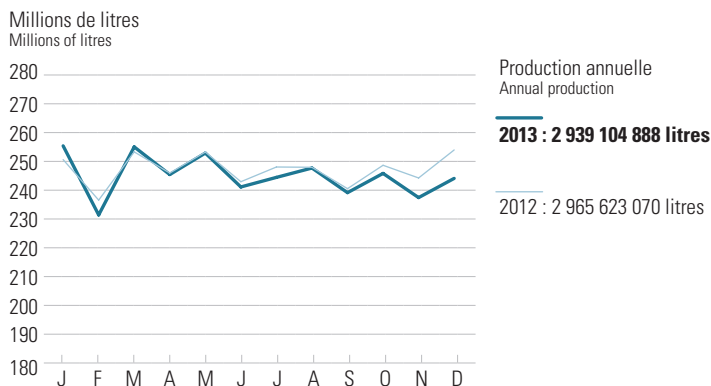
Teneur mensuelle – Moyenne pondérée

Monthly test – Weighted average



Volume de lait produit mensuellement

Monthly milk production volume



TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte cinq personnes : un architecte, deux analystes-programmeurs, un consultant en soutien technique et la directrice.

Le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) a été revu pour permettre aux producteurs de faire des offres d'achat et de vente soit par l'extranet des producteurs, soit par le système de réponse vocale interactive. Les producteurs ont maintenant la possibilité de programmer une offre d'achat sur l'extranet pour qu'elle se répète tous les mois, pour un maximum de 12 mois. Grâce à ces changements, les frais par transaction ont pu être diminués. Ils ont été calculés de façon à couvrir les coûts de développement informatique du projet et les coûts d'opération du processus SCVQ (papier, poste, personnel, lignes téléphoniques). Les états de compte aux acheteurs, les avis aux vendeurs et les chèques ont également été révisés pour tenir compte des changements apportés.

L'implantation des logiciels pour la gestion des routes de lait a été complétée en 2013. Un des composants uniques de ces logiciels est l'algorithme développé par les chercheurs universitaires, qui permet d'optimiser l'ordre de ramassage des producteurs en fonction de la formule de tarification de la Convention de transport du lait. Les agents de transport ont donc entre les mains un outil à la fine pointe de la technologie et adapté au contexte des producteurs de lait du Québec.

Un nouveau logiciel a été développé pour saisir les informations relatives au calibrage des bassins chez les producteurs. Le système sera mis en place dans le premier trimestre de 2014. Les agents calibreurs seront dotés d'un ordinateur de type tablette ainsi que d'une imprimante pour produire une charte temporaire non plastifiée aux producteurs, directement à la ferme. Les données de calibrage seront transmises électroniquement à la Fédération. Il ne sera donc plus nécessaire de saisir les informations manuellement.

Parmi les autres changements importants, les membres de la Direction ont travaillé sur la gestion documentaire; les modifications aux systèmes de contrôles techniques et aux extranets des syndicats et des producteurs pour les résultats des analyses de dépistage de l'adultération du lait par l'eau; l'automatisation des encaissements pour le SCVQ et la révision des rapports produits pour le suivi des approvisionnements aux usines.



CLAUDE DAIGNEAULT
Analyste-programmeur
Programmer Analyst

SYLVIE GIROUX
Directrice de la
technologie et de
l'information de gestion
Director, Technology and
Management Information

MAXIME LABEL
Analyste-programmeur
Programmer Analyst

TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networks, systems development and support. The team includes five people: an architect, two programmer-analysts, a technical support consultant and the director.

The Centralized Quota Sales System (SCVQ) was reviewed to allow producers to make offers to purchase and sell quota either through the producers' extranet or through the interactive voice response system. Producers can now program an offer to purchase quota on the extranet so that it is repeated every month for up to 12 months. These changes have lowered the cost per transaction. They have been calculated to cover the costs of developing the information technology in the project and the operating costs of the SCVQ process (paper, mail, personnel, and telephone lines). Buyer account statements, seller notices and cheques have also been reviewed to take these changes into account.

The implementation of the milk route management software was completed in 2013. One of the unique components of this software is the algorithm developed by university researchers, which makes it possible to optimize the order in which milk is picked up based on the pricing formula under the Milk Transportation Agreement. Transportation Officers now have their hands on a state-of-the-art technology that is custom-designed for the context of Quebec's milk producers.

New data entry software has been developed for information on the calibration of producer bulk tanks. The system will be set up in the first quarter of 2014. Calibrators will be equipped with a tablet computer and a printer to produce a provisional non-laminated chart right on the farm. The calibration data will be sent electronically to the Federation so that the information will no longer have to be manually entered.

Some of the other major changes worked on by the Department's staff included document management; modifications to technical control systems and the syndicates' and producers' extranets for the milk adulteration by water screening test; automation of receipts for the SCVQ and review of the reports produced to monitor supplies to plants.



30 ans

FIERS DE NOS RÉALISATIONS COLLECTIVES

Après plusieurs années de conflits sur le partage des marchés et des revenus entre les producteurs de lait nature et ceux de lait industriel, et entre les coopératives laitières et les plans conjoints à propos de la juridiction de ces derniers sur les sociétaires des coopératives, une entente historique ouvre la voie à l'unification des plans conjoints et des fédérations de producteurs de lait en 1979 : l'Entente Trudeau. En 1980, quatre plans conjoints fusionnent et deviennent le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, qui sera administré par l'Office des producteurs de lait du Québec. En 1983, la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui représentait les producteurs de lait nature depuis les années 1950, et la Fédération des producteurs de lait industriels du Québec, fondée en 1966, fusionneront à leur tour pour former la nouvelle Fédération des producteurs de lait du Québec qui administre depuis le plan conjoint unique.

Suivront trois décennies de travail collectif afin de bâtir l'un des outils de mise en marché les plus performants qui existe pour assurer le développement du secteur et des revenus équitables et stables aux producteurs, sans devoir recourir aux subventions de l'État.

Nous nous sommes donné le défi, dans les pages qui suivent, de vous présenter les réalisations et événements marquants de chacune de ces années à la manière de Twitter, en 140 caractères espaces compris.



Pierre St-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, au centre à gauche et Réjean Grégoire, président de la Fédération des producteurs de lait (nature) du Québec, au centre à droite, signent une entente pour la fusion de leurs plans conjoints et fédérations respectives, le 5 avril 1978, sous l'œil attentif de leurs vice-présidents, Roger Ménard, à gauche, et Marcel Bourbeau, à droite. Ce n'est qu'un an et demi plus tard, avec l'Entente Trudeau, que le projet se concrétisera.

Pierre St-Martin, Chairman of the Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, in the centre on the left, and Réjean Grégoire, Chairman of the Fédération des producteurs de lait (nature) du Québec, in the centre on the right, signed an agreement to merge their respective joint plans and federations on April 5, 1978, as their Vice Chairmen Roger Ménard, on the left, and Marcel Bourbeau, on the right, looked on. This project came to fruition just a year and half later with the Trudeau Agreement.

30 YEARS, PROUD OF OUR COLLECTIVE ACHIEVEMENTS

After several years of conflicts concerning market and revenue sharing between fluid milk producers and industrial milk producers, and between dairy cooperatives and joint plans concerning the latter's jurisdiction over cooperative members, an historic agreement paved the way to a merger of the joint plans and milk producer federations in 1979: the Trudeau Agreement. In 1980, four joint plans merged and became the Joint Plan (Plan conjoint [1980] des producteurs de lait du Québec), which was administered by the Office des producteurs de lait du Québec. Then in 1983, the Fédération des producteurs de lait du Québec, which had represented fluid milk producers since the 1950s, and the Fédération des producteurs de lait industriels du Québec, which was founded in 1966, merged to form the new Fédération des producteurs de lait du Québec that has administered the one and only Joint Plan ever since.

Three decades of collective work ensued to build one of the most effective marketing tools ever, whose purpose is to ensure both the development of the industry and a fair, stable income for producers, without the need for government subsidies.

In the following pages, we challenged ourselves to present each year's noteworthy achievements and events in Twitter style, i.e. in 140 characters or less with spaces

1983 1993

1983

Après la fusion des plans conjoints en 1980, les producteurs s'unissent pour fonder la Fédération des producteurs de lait du Québec.

After the joint plans merged in 1980, the producers merged to found the Fédération des producteurs de lait du Québec



Les délégués à la dernière assemblée de l'Office des producteurs de lait, en avril 1983.
The delegates at the last Annual General Meeting of the Office des producteurs de lait in April 1983.



Jacques Boucher, président fondateur de la FPLQ, lors de la dernière assemblée générale de l'Office des producteurs de lait, en avril 1983.

Jacques Boucher, founding Chairman of the FPLQ, at the last Annual General Meeting of the Office des producteurs de lait in April 1983.

1984

La Colombie-Britannique réintègre le plan national. Elle jouira d'un ratio minimum de 35 L de lait industriel pour 65 L de lait nature.

British Columbia rejoined the national plan and was granted a minimum ratio of 35 L of industrial milk to 65 L of fluid milk.

1985

Signature des premières CMM¹ du lait : priorité d'approvisionnement pour les classes fromagères et de yogourts. Lancement du SCVQ².

The first MMAs¹ were signed: priority of supply was given to the cheese and yogurt classes. The SCVQ was launched.²



De gauche à droite, Yvan Provencher, président du Conseil de l'industrie laitière, Jacques Boucher, président de la FPLQ et Michel Lemire, président du Conseil de la coopération laitière, lors de l'annonce de l'entente sur les premières conventions provinciales de mise en marché du lait.

From left to right, Yvan Provencher, President of the Conseil de l'industrie laitière, Jacques Boucher, Chairman of the FPLQ, and Michel Lemire, President of the Conseil de la coopération laitière, at the announcement of an agreement on the first provincial milk marketing agreements.

1986

Mise en place du premier programme d'aide à la relève. Début des négociations du GATT³ et du libre-échange Canada-États-Unis.

The Young Dairy Farmers Assistance Program was set up. GATT³ and Canada-U.S. free trade negotiations began.

1987

La négociation d'une première convention provinciale de transport démarre. Le beurre aura de nouveau l'exclusivité de sa couleur naturelle.

Negotiations for the first provincial transportation agreement began. Butter's exclusive right to its natural colour was restored.

1988

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis est signé. Il exclut la gestion de l'offre.

The Free Trade Agreement with the United States was signed. It excluded supply management.

1989

Les négociations du GATT inquiètent les producteurs. Ils sont 11 000 à manifester à Ottawa en novembre.

The GATT negotiations worried producers. 11,000 of them demonstrated in Ottawa in November.



Manifestation pour le maintien de la gestion de l'offre dans les négociations du GATT en novembre 1989.

Pro-supply management demonstration during the GATT negotiations in November 1989.

1990

D'importantes coupures de quota ravivent le débat sur le partage des marchés et des revenus entre producteurs de lait nature et industriel.

Major quota cuts revived the debate on market and revenue sharing between fluid and industrial milk producers.

1991

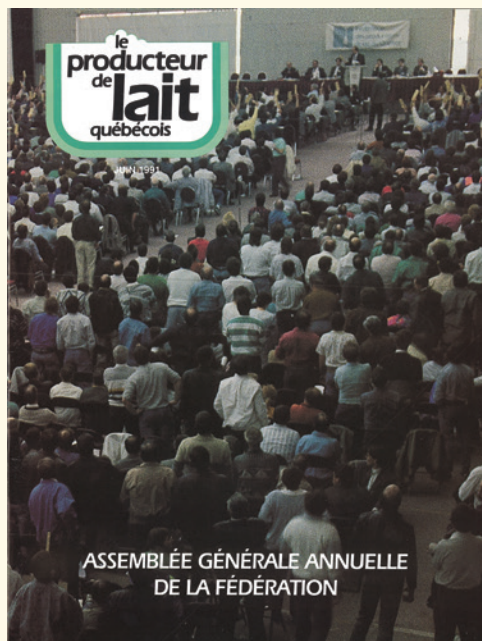
La 1^{re} convention de transport du lait est signée. Les producteurs votent à 71 % pour un quota et un prix uniques au 1^{er} août 1996.

The 1st milk transportation agreement was signed. 71% of producers voted for one quota and one single price for August 1, 1996.



Claude Rivard, président de la FPLQ, signe la convention de transport sous l'œil de Michel Pagé, ministre de l'Agriculture.

Claude Rivard, Chairman of the FPLQ, signs the transportation agreement as Michel Pagé, Minister of Agriculture, looks on.



Le conflit des « deux laits » a attiré une participation record de quelque 1 600 producteurs à l'AGA de la Fédération.

The "two milks" conflict drew a record-breaking attendance of around 1,600 producers at the Federation's AGM.

1992

Mise en place du paiement du lait selon les composants. Manifestation monstre de 40 000 producteurs à Ottawa contre le GATT.

Milk payments were set up based on components. 40,000 producers demonstrated in Ottawa against the GATT.

1993

Un accord de principe clôt les négociations du GATT. On perd l'article XI, qui exemptait la gestion de l'offre de l'ouverture des marchés.

An agreement in principle closed the GATT negotiations. Section XI, which exempted supply management from market opening, was removed.

- 1 Conventions de mise en marché du lait : entente pour la commercialisation du lait entre la FPLQ, au nom des producteurs, et les représentants des transformateurs privés et coopératifs.

Milk Marketing Agreements: agreements on milk marketing between the FPLQ, on behalf of producers, and the representatives of private processors and cooperatives.

- 2 Système centralisé de vente des quotas : mécanisme centralisé par lequel les producteurs de lait réalisent leurs transactions d'achat et de vente de quotas de production.

Centralized Quota Sales System: centralized mechanism through which milk producers carry out their production quota purchase and sales transactions.

- 3 GATT : General Agreement on Trade and Tariffs, l'ancêtre des Accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

GATT: General Agreement on Trade and Tariffs, the predecessor of the World Trade Organization (WTO) Agreements.

1994 2003

1994

Le Canada, le Mexique et les États-Unis signent l'ALÉNA¹ : la gestion de l'offre est exclue. La FPLQ s'oppose à l'autorisation de la STbr².

Canada, Mexico and the United States signed NAFTA¹: Supply management was excluded. The FPLQ opposed the authorization of rbST².

1995

La FPLQ devient principal actionnaire du PATLQ³, fonde Novalait⁴ avec les transformateurs et signe les ententes de mise en commun P9⁵ et P6⁶.

The FPLQ became principal shareholder of the PATLQ³, founded Novalait⁴ with processors and signed the P9⁵ and P6⁶ pooling agreements.

1996

L'objectif fixé en '91 est atteint : tous les producteurs reçoivent le même prix et ont un seul quota, le kilo de MG/jour, pour leur lait.

The '91 goal was achieved: All producers received the same price and had a single quota, the kilo of BF/day, for their milk.

1997

ALÉNA : les É.-U. perdent ! Les marchés sous gestion de l'offre restent clos. Québec recule : la margarine demeure plus pâle que le beurre.

NAFTA: The U.S. lost! Supply management markets remained closed. Quebec withdrew its amendment: Margarine stayed lighter than butter.



Manifestation « le beurre c'est ma couleur » en juillet 1997.
Demonstration for the colour of butter in July 1997.

1998

Contestation des classes spéciales par les É.-U. et la N.-Z. à l'OMC. Après médiation du P.M. Bouchard : entente de mise en marché de 5 ans.

The U.S. and N.Z. disputed special classes at the WTO. Premier Bouchard mediated: 5-year marketing agreement.

1999

La FPLQ achète le CIAQ avec les groupes d'éleveurs. Classes spéciales : l'OMC donne raison au Canada, mais limite les exportations.

The FPLQ bought the CIAQ with breeder groups. Special classes: The WTO decided in Canada's favour but limited exports.



De gauche à droite, Joseph Gendron, président CAB, Jean Grégoire, président FPLQ, Rémi Trudel, ministre de l'Agriculture, Simon Giard, vice-président CQRL, lors de l'achat du CIAQ.

From left to right: Joseph Gendron, CAB President, Jean Grégoire, FPLQ Chairman, Rémi Trudel, Minister of Agriculture, Simon Giard, CQRL Vice President, when buying the CIAQ.

2000

La mobilisation des producteurs de lait pousse Québec à réinstaurer un canal unique pour la vente individuelle de lait d'exportation.

Milk producers rallied to push Quebec to reinstate a single channel for individual export milk sales.



Quelque 2 000 producteurs de lait assistaient à l'assemblée générale extraordinaire de la FPLQ, le 23 août 2000, pour réclamer un canal unique pour le lait d'exportation.
Some 2,000 milk producers attended the FPLQ's Extraordinary General Meeting on August 23, 2000 to demand a single channel for export milk.

2001

Nouveau cycle de négociations de l'OMC lancé à Doha. Le mécanisme d'exportation canadien avalisé par l'OMC; aussitôt contesté par les É.-U.

A new round of WTO negotiations was launched in Doha. The WTO approved Canada's export mechanism; the U.S. immediately challenged it.

2002

Les producteurs manifestent contre l'importation d'ingrédients et le faible prix du lait. L'OMC met fin au mécanisme d'exportation canadien.

Producers demonstrated against imported ingredients and the low price of milk. The WTO ended Canada's export mechanism.



Août 2002, manifestation à Saguenay, en marge du congrès du Parti libéral du Canada.

August 2002 demonstration in Saguenay in conjunction with the Convention of the Liberal Party of Canada.

2003

La découverte d'ESB⁷ dans l'Ouest déclenche une crise dans le secteur bovin. Lancement de GO5⁸ à Montréal pour défendre la gestion de l'offre.

BSE⁷ was discovered in the West, triggering a crisis in the beef sector.

GO5⁸ was launched in Montreal to defend supply management.



Laurent Pellerin, président de l'UPA, au lancement de la Coalition GO5, juillet 2003.

Laurent Pellerin, President of the UPA, at the launch of the GO5 Coalition in July 2003.

1 L'ALÉNA, l'Accord de libre-échange nord-américain, signé le 1^{er} janvier 1994, ajoute le Mexique à l'ALE qui réunissait les États-Unis et le Canada.

NAFTA, the North American Free Trade Agreement, which was signed on January 1, 1994, added Mexico to the CUSTA between the United States and Canada.

2 La STbr, somatotropine bovine recombinante, est une hormone de croissance de synthèse qui permet d'accroître la production laitière. Les États-Unis l'ont approuvée en 1994. Santé Canada a interdit sa vente et son utilisation pour des raisons liées à la santé animale.

RBST, recombinant bovine somatotropin, is a synthetic growth hormone that increases dairy production. The United States approved it in 1994. Health Canada banned its sale and use for animal health reasons.

3 Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, aujourd'hui Valacta. Quebec dairy herd analysis program, now Valacta.

4 Corporation créée conjointement et à parts égales par les producteurs de lait et les transformateurs pour investir dans la recherche précompétitive.

Corporation created jointly and equally by milk producers and processors to invest in precompetitive research.

5 L'Entente de mise en commun des classes spéciales qui réunit toutes les provinces, sauf Terre-Neuve (aujourd'hui P10, incluant T.-N.) pour partager équitablement les revenus inférieurs des ventes en classes spéciales qui offrent un prix compétitif pour les produits laitiers utilisés dans la transformation secondaire et pour les exportations.

The Special Class Pooling Agreement between all provinces except Newfoundland (now P10, including N.L.) provides for the equal sharing of low revenues from the sale of special classes in order to offer a competitive price for further processed and exported dairy products.

6 L'Entente sur la mise en commun de tout le lait qui regroupe les six provinces à l'est de la Saskatchewan (aujourd'hui P5, excluant le Manitoba) pour partager les revenus et les variations de marché de toutes les provinces entre tous les producteurs.

The All Milk Pooling Agreement between the six provinces east of Saskatchewan (now P5, excluding Manitoba) provides for the sharing of revenues and market variations in all provinces between all producers.

7 L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), également appelée « maladie de la vache folle », est une infection dégénérative du système nerveux central des bovins. La crise a provoqué la fermeture des frontières pour l'exportation des bovins et fait s'effondrer le prix des vaches de réforme, affectant les revenus des producteurs de lait.

Bovine spongiform encephalopathy (BSE), also known as "mad cow disease," is a degenerative infection of the central nervous system in cattle. As a result of this crisis, the borders were closed to cattle exports and the price of cull cows crashed, which affected milk producers' income.

8 GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.

GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management.

2004 2013

2004

Élections fédérales : les 4 chefs signent le formulaire GO5 d'appui à la gestion de l'offre. Le convoi pour un lait équitable obtient 5 ¢/L.

Federal elections: The 4 leaders signed the GO5 form in support of supply management. The fair milk convoy obtained 5¢/L.



Conférence de presse des caravaniers, le 15 décembre 2004, après l'annonce de l'augmentation de 5 ¢ le litre.

Caravanner press conference on December 15, 2004, after the announcement of the 5¢ per litre increase.

2005

Mobilisation contre les importations de concentrés protéiques. Adoption à Ottawa d'une motion unanime pour protéger la gestion de l'offre.

Producers rallied against imports of protein concentrates. Ottawa adopted a unanimous motion protecting supply management.



Les pressions de la coalition GO5 ont conduit à l'adoption d'une motion unanime de la Chambre des communes pour préserver la gestion de l'offre.

Pressure from the GO5 Coalition caused the House of Commons to adopt a unanimous motion to maintain supply management.

2006

Le PATLQ devient Valacta. Lancement du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières et plafonnement du prix du quota.

The PATLQ became Valacta. The new Dairy Farm Startup Assistance Program was launched and the price of quota leveled off.

2007

Ottawa limite l'importation de concentrés protéiques avec l'article 28. GO5 tient le *Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire*.

Ottawa limited imports of protein concentrates with section 28. GO5 held the *Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire*.

2008

OMC : impasse dans les négociations. Les normes de composition du fromage entrent en vigueur. Le secteur fromager frappé par la listériose.

WTO: Negotiations stalled. Cheese compositional standards took effect. The cheese sector was hit by listeriosis.

2009

Étiquetage et composition des aliments inclus dans le nouvel ACI¹. Début des négociations de libre-échange avec l'Europe.
Food labelling and composition were included in the new AIT.¹ Free trade negotiations began with Europe.



**QUE VOULONS-NOUS
DANS NOTRE ASSIETTE?**

- ✓ Du yogourt sans lait frais?
- ✓ Des pommes de l'extérieur du Québec en plein mois des récoltes?
- ✓ Des aliments bios qui ne rencontrent pas les normes du Québec?
- ✓ Du sirop de riz arborant une feuille d'érable?

Tout cela pourrait bien arriver si le gouvernement du Québec signe les nouvelles dispositions agricoles de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), le 15 octobre prochain à Whitehorse. Ces dispositions mettent en péril toutes les mesures que le Québec s'est données favorisant les règles d'étiquetage, les normes sur la composition des aliments, la gestion de l'offre et la mise en marché collective.

**Un projet que Québec a refusé de signer en juillet 2008.
Non à un ACI signé à la sauvette!**

**OUI au Québec VÉRITABLEMENT
dans notre assiette!**



Publicité parue dans les quotidiens québécois avant la signature du nouvel ACI.
Advertisement published in Quebec newspapers before the AIT was signed.

2010

Toutes les provinces de P5 adhèrent à la politique harmonisée sur le quota. L'aide au démarrage est bonifiée : 12 prêts de 12 kg de MG/jr.

All P5 provinces adopted the harmonized quota policy. Startup assistance was increased: twelve loans of 12 kg of BF/day.

2011

La Cour suprême rejette la contestation des normes de composition du fromage par les transformateurs. Hausse de 4% du droit de produire.

The Supreme Court rejected the objection to cheese compositional standards by processors. Production entitlements rose by 4%.

2012

Libre-échange : 400 partenaires GO5 lancent une campagne d'appui à la gestion de l'offre devant l'accélération des négociations avec l'UE.

Free trade: 400 GO5 partners launched a support campaign for supply management before the negotiations with the EU accelerated.

2013

Le Canada cède à l'UE un accès de 17 700 t. de fromages pour signer un accord de libre-échange. Ottawa promet de compenser les pertes.

Canada conceded to the EU 17,700 t. of cheese exports for the free trade agreement. Ottawa promised compensation for losses.



Bruno Letendre, président FPLQ, s'adresse aux manifestants devant l'Assemblée nationale le 28 novembre 2013, lors de la marche de solidarité des partenaires du secteur laitier en réaction à l'Accord économique et commercial global (AECG).

Bruno Letendre, FPLQ Chairman, spoke to demonstrators in front of the National Assembly on November 28, 2013 during the solidarity march with partners from the dairy sector in reaction to the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA).

1 ACI : Accord sur le commerce intérieur. Accord de libéralisation des marchés interprovinciaux au Canada signé en 1995 et élargi en 2009.

AIT: Agreement on Internal Trade. Interprovincial market liberalization agreement in Canada signed in 1995 and expanded in 2009.

FINANCES ET ADMINISTRATION

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la préparation des paiements aux producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport, ainsi qu'à la facturation aux usines. De plus, la direction fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

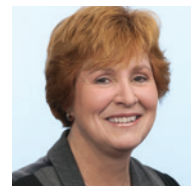
Les résultats du Fonds d'administration présentent un excédent des produits sur les charges de près de 3,95 millions de dollars. Cette situation particulière découle de la combinaison de quelques facteurs exceptionnels dont, principalement, la pénalité liée au programme Lait canadien de qualité (LCQ) qui représente près de 2,9 millions de dollars. Les montants élevés perçus comme pénalités pour des livraisons non déclarées ainsi que les retenues-qualité ont également eu un impact positif sur ce résultat.

N'eût été ces événements exceptionnels, les résultats du Fonds auraient été près de l'équilibre entre les produits et les charges. Le Fonds aurait même pu connaître un déficit comme en 2012 sans l'augmentation du prélèvement au 1^{er} mai 2013. Des ajustements rétroactifs seront faits au début 2014 concernant les pénalités pour les résultats hors norme lors de l'analyse de l'adultération du lait par l'eau. Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus en fin d'année pour modifier la manière dont les pénalités sont appliquées depuis l'augmentation du nombre d'analyses en 2013.

Les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent la deuxième partie de la hausse de la contribution aux Producteurs laitiers du Canada (0,10 \$ par hectolitre au 1^{er} août 2013) pour un total de 0,20 \$ par hectolitre, dont 0,15 \$ est financé par une augmentation du prélèvement aux producteurs et 0,05 \$ à même le solde cumulé du Fonds, et ce, jusqu'au 31 juillet 2014. Au 1^{er} août 2014, le prélèvement aux producteurs aura été haussé pour le total du 0,20 \$ par hectolitre.

Les recettes de ventes de lait du Fonds du pool s'élèvent à près de 2,364 milliards de dollars en 2013, en hausse de 20,9 millions de dollars par rapport à 2012. Soulignons qu'en 2013, la Direction a intégré aux procédures relatives au paiement du lait et à la facturation aux usines quelques éléments nouveaux ou modifications, à savoir la nouvelle définition des classes de yogourt et de fromage, la création d'une classe pour la mozzarella et également la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des prix mensuels aux producteurs impliquant la participation de trois provinces. Notons, de plus, la fin de la prime LCQ au 31 juillet et l'introduction de la pénalité de ce même programme au 1^{er} août pour les producteurs non accrédités.

Finalement, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, activité pour laquelle la Direction assure la coordination administrative. En 2013, ce Fonds a été utilisé, entre autres, pour la mise en place d'un plan d'action pour l'Accord économique et commercial global (AECG), plus particulièrement pour la marche de solidarité lors de l'assemblée générale spéciale de novembre.



MARTINE BÉDARD
Technicienne
comptable
Accounting Technician

GENEVIÈVE BORDELEAU
Commis comptable
Accounting Clerk

SUZANNE DESBIENS
Technicienne
en facturation
Billing Technician

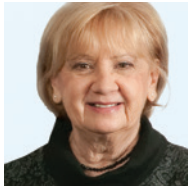
NICOLE DUMAS
Secrétaire
Secretary

ANDRÉE GAUTHIER
Commis comptable
Accounting Clerk



Financement des activités – 2013

Financing of operations – 2013



DENIS GOYER
Directeur des finances
et de l'administration
Director, Finance and
Administration

DIANE LEFEBVRE
Commissaire comptable
Accounting Clerk

**CLAUDETTE
LÉTOURNEAU**
Commissaire comptable
Accounting Clerk

ELAINE PELLERIN
Responsable de la paie
Milk Payment Coordinator

PATRICK VERSTRICHT
Coordonnateur
des fonds
Funds Coordinator

Janvier à avril
January to April

Mai à juillet
May to July

Août à décembre
August to December

\$/kg de ST¹ – \$/kg of TS¹

Administration du plan conjoint et fonds de défense Administration of the Joint Plan and Defence Fund	0,02532	0,02682	0,02702
Contribution à l'UPA Contribution to the UPA	0,00958	0,00958	0,00938
Total partiel Subtotal	0,03490	0,03640	0,03640
Publicité et promotion Advertising and promotion	0,10310	0,10310	0,11050
Fonds de développement Development program	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,13880	0,14030	0,14770

¹ Solides totaux
Total solids

FINANCE AND ADMINISTRATION

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also performs the financial transactions involved in preparing producer payments, paying the organic milk premium and transportation costs and billing plants. Furthermore, the Department provides administrative support and financial advice to the Federation's officers concerning the organization's operations and developments in related issues.

The results of the General Operating Fund show a surplus of revenue over expenses of nearly \$3.95 million. This particular situation results from the combination of a few exceptional factors including, mainly, the Canadian Quality Milk (CQM) program penalty, which accounts for nearly \$2.9 million. The high amounts collected as penalties for undeclared deliveries and the quality deductions also had a positive impact on this result.

Had it not been for these exceptional events, the Fund results would have been almost balanced between revenues and expenses. The Fund could have even had a deficit like in 2012 without the deduction increase on May 1, 2013. Retroactive adjustments will be made in early 2014 concerning the penalties for sub-standard results during the analysis of milk adulteration by water. The signatories of the milk marketing agreements agreed at year-end to change the way in which the penalties are applied since the increase in the number of analyses in 2013.

The results of the Advertising and Promotion Fund reflect the second part of the increase in the contribution to Dairy Farmers of Canada (\$0.10 per hectolitre on August 1, 2013) for a total of \$0.20 per hectolitre, of which \$0.15 is funded by an increase in the producer deduction and \$0.05 from the accumulated balance of the Fund until July 31, 2014. On August 1, 2014, the producer deduction will be raised to a total of \$0.20 per hectolitre.

Pool Fund receipts from milk sales were nearly \$2.364 billion in 2013, up \$20.9 million from 2012. It should be noted that in 2013, the Department integrated some new elements or changes in the procedures for milk payments and plant billing, including newly defined yogurt and cheese classes, the creation of a class for mozzarella and the implementation of a monthly price stabilization mechanism for producers, in which three provinces are participating. Furthermore, the CQM premium ended on July 31 and the program introduced the penalty for unaccredited producers on August 1.

Finally, a word about the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates in private at the Annual General Meeting. This Fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Department coordinates the administrative aspects of this activity. In 2013, one of the ways the Fund was used was to implement an action plan for the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), specifically for the solidarity march during the Special General Meeting in November.

Paiements aux producteurs – 2013

Payments to producers – 2013

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime solides non gras – intraquota Within-quota solids non-fat premium			Prime qualité CMMML ² Quality premium MMAs ²
	Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ¹	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ¹	Volume
	Butterfat \$/kg	Protein \$/kg	Lactose and other solids \$/kg	Value of reference hl ¹ \$/hl	Protein \$/kg	Lactose and other solids \$/kg	Value of reference hl ¹ \$/hl	Volume \$/hl
Janvier – January	9,5608	8,2303	1,6668	70,26	0,0116	0,0013	0,04	0,3008
Février – February	9,7900	9,2333	1,8083	75,10	0,0124	0,0021	0,05	0,2817
Mars – March	9,4981	8,6240	1,7053	71,51	0,0146	0,0026	0,06	0,2527
Avril – April	9,4450	8,1804	1,6398	69,53	0,0137	0,0014	0,05	0,2363
Mai – May	9,3442	9,0253	1,7433	72,46	0,0213	0,0036	0,09	0,2622
Juin – June	9,4357	9,2107	1,7677	73,52	0,0308	0,0043	0,12	0,3270
Juillet – July	9,6657	9,1660	1,7403	74,05	0,0404	0,0050	0,16	0,3965
Août – August	9,6656	9,4371	1,8069	75,29	0,0589	0,0103	0,25	0,4613
Septembre – September	9,5430	8,6494	1,7196	71,83	0,0237	0,0026	0,09	0,4644
Octobre – October	9,6459	9,4278	1,8599	75,50	0,0172	0,0030	0,07	0,3626
Novembre – November	9,6495	9,6016	1,8981	76,28	0,0108	0,0016	0,04	0,3314
Décembre – December	9,6531	9,3950	1,8521	75,37	0,0140	0,0024	0,06	0,2832
Prix moyen annuel 2013 Average annual price 2013	9,5731	9,0100	1,7663	73,36	0,0218	0,0033	0,09	0,3146
Prix moyen annuel 2012 Average annual price 2012	9,5715	8,6274	1,7144	71,84	0,0647	0,0098	0,26	0,4005

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

2 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.

Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.



RECHERCHE ÉCONOMIQUE

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente la Fédération sur de nombreux comités provinciaux et nationaux.

COMMERCE INTERNATIONAL

Un accord sur certains enjeux a été conclu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la Conférence ministérielle de décembre 2013 à Bali. Les éléments de l'entente n'ont pas d'impacts immédiats sur les secteurs sous gestion de l'offre. L'accord ramène toutefois à l'agenda l'élimination des subventions à l'exportation qui avait fait l'objet d'un projet d'entente en 2005, mais qui n'a jamais été mise en œuvre faute d'entente globale à l'OMC. Les parties se sont engagées à relancer les discussions sans toutefois indiquer un calendrier précis de mise en œuvre.

Au chapitre des négociations bilatérales, un accord de principe a été conclu dans le cadre des négociations pour un Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne en octobre 2013. Il inclut un accès préférentiel au marché canadien des fromages fins de 16 000 tonnes ainsi qu'un accès additionnel de 1 700 tonnes de fromages à usage industriel. Cette concession aura un impact qui pourrait représenter jusqu'à 30 % du marché de détail des fromages fins. Des travaux de suivi en concertation avec les autres provinces ont permis d'établir les bases pour revendiquer des compensations pour les producteurs afin de contrer les impacts négatifs découlant de cette concession sans précédents.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) se sont poursuivies en 2013 et n'ont pas pu être conclues avant la fin de l'année, tel que le laissaient entendre les acteurs de cette négociation. En décembre, le ministre du Commerce international du Canada, Ed Fast, a déclaré que l'élimination complète des droits tarifaires pour les produits sous gestion de l'offre, peu importe ce que veulent les autres pays

participants, n'était pas envisageable dans le cadre du PTP. Il faudra donc surveiller de près l'évolution de ces travaux et s'assurer que le ministre demeure ferme dans son engagement.

ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur des projets spéciaux et responsable du partenariat externe pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une augmentation de 1,35 %, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2014. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Pour ce qui est du lait de transformation, une augmentation de 1 % a été apportée aux prix de soutien de 2013 par la Commission canadienne du lait et est également en vigueur depuis le 1^{er} février 2014.

COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2013 avec, notamment, l'objectif de diminuer l'impact du décalage entre les périodes de facturation, de paiement et de mise en commun des provinces. Des prix plus similaires sont donc visés grâce à une harmonisation des programmes provinciaux actuels ainsi qu'à une convergence des pratiques administratives relatives au paiement du lait. Ainsi, depuis août 2013, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario ont mis en commun leurs revenus et certains programmes, ce qui a permis d'atténuer le décalage d'un mois entre le moment où le producteur est payé et celui où le transfert de la péréquation est versé. Cette gamme de mesures contribue à l'harmonisation des prix mensuels entre les provinces participantes.

L'harmonisation du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières à l'échelle de P5 continue également à faire l'objet de discussions. Les provinces de P5 se sont entendues sur les éléments de base, mais plusieurs détails restent à harmoniser.

Finalement, le Comité sur le quota de P5 détermine les ajustements du droit de produire qui sont appliqués à tous les producteurs de P5.



LINE CÔTÉ
Agente de recherche
Research Officer

CHANTAL FLEURY
Conseillère
en agronomie
Agronomy Advisor

RICHARD LAMOUREUX
Économiste principal
Chief Economist

CATHERINE LESSARD
Directrice adjointe de la
recherche économique
Assistant Director,
Economic Studies

GENEVIÈVE RAINVILLE
Directrice de la
recherche économique
Director, Economic Studies

Répartition régionale de la production totale et des producteurs au 31 décembre 2013

Production and producers, by region, as at December 31, 2013

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	302 187 956	10,28	544	9,13
02 – Côte-du-Sud	177 262 333	6,03	383	6,43
03 – Gaspésie-Les Îles	5 960 816	0,20	20	0,34
04 – Lanaudière	91 856 387	3,13	225	3,78
05 – Mauricie	115 718 055	3,94	258	4,33
06 – Outaouais-Laurentides	128 982 168	4,39	269	4,52
07 – Centre-du-Québec	408 242 164	13,89	723	12,14
08 – Abitibi-Témiscamingue	50 769 810	1,73	128	2,15
09 – Québec	453 152 998	15,42	948	15,92
10 – Beauce	265 913 251	9,05	567	9,52
11 – Bas-Saint-Laurent	203 735 538	6,93	472	7,92
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	149 996 186	5,10	333	5,59
13 – Saint-Hyacinthe	376 927 954	12,82	665	11,16
14 – Saint-Jean-Valleyfield	208 399 272	7,09	421	7,07
Total	2 939 104 888	100,00	5 956	100,00

DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. La RMAAQ a annoncé qu'elle effectuera, en 2014, une consultation auprès de l'industrie sur la pertinence de réglementer les prix de détail du lait de consommation.

PROACTION

La Direction est responsable du comité de la Fédération ayant le mandat de suivre les travaux de l'initiative proAction.

La Direction a participé aux discussions entourant le Programme d'évaluation de soins aux animaux qui servira de base au volet bien-être de proAction. L'automne dernier, la Direction a organisé deux rencontres pour présenter l'initiative à près de 65 intervenants (alimentation, élevage, enseignement, financement, transformation, santé animale, etc.). Ces rencontres ont permis de leur expliquer les objectifs de proAction et de connaître leur intérêt à collaborer tout au long du processus de développement. La Direction a également participé à un symposium canadien sur l'environnement organisé par Les Producteurs laitiers du Canada afin d'alimenter la réflexion pour le développement du volet environnement de ce programme.

DOSSIERS AGRONOMIQUES

En santé animale, la Direction a suivi en 2013 les travaux du comité Salmonella Dublin et a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention et de contrôle de la paratuberculose au Québec. La Direction a été consultée à quelques occasions sur le projet de modernisation de lois et de règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Santé Canada. La Direction siège également au Comité logement et bien-être animal de Valacta.

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité recherche, environnement, biotechnologie et santé animale de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques liées à ces sujets touchant le secteur laitier.

La Direction a également participé à la planification stratégique du secteur de la génétique québécoise.

IMPLICATION ET COLLABORATIONS

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la Direction, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

ECONOMIC STUDIES

The Economic Studies Department advises the Federation's officers on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare helpful documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

An agreement on certain issues was concluded with the World Trade Organization (WTO) during the Ministerial Conference in December 2013 in Bali. The items in the agreement have no immediate impact on sectors under supply management. However, the agreement puts the elimination of export subsidies back on the agenda, which was the subject of a draft agreement in 2005 but was never implemented for lack of a comprehensive agreement at the WTO. The parties agreed to restart the discussions but did not set a specific timeline for implementation.

As for bilateral negotiations, an agreement in principle was signed as part of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) negotiations between Canada and the European Union (EU) in October 2013. It gives the EU special access to the Canadian market for 16,000 tonnes of fine cheese and additional access for 1,700 tonnes of industrial cheese. This concession will potentially impact up to 30% of the retail market for fine cheese. Follow up initiatives in cooperation with the other provinces have made it possible to lay the foundations for claiming producer compensations to counter the negative impacts resulting from this unprecedented concession.

The Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations continued in 2013 but were not concluded before the end of the year, according to negotiation participants. In December, Ed Fast, Canada's Minister of International Trade, announced that the complete elimination of tariff rates for products under supply management was inconceivable under the TPP, regardless of what other participating countries want. These talks will therefore have to be monitored closely to make sure that the Minister remains firm on this position.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the pooling agreements and management of the National Milk Marketing Plan.

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 1.35% increase, which took effect on February 1, 2014. This formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2013 support price by 1%, effective February 1, 2014.

P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization efforts of the provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2013 with the specific goal of decreasing the impact of the lag between the billing, payment and pooling periods of the provinces. The objective is therefore to obtain more similar prices through the harmonization of current provincial programs and the convergence of administrative practices in milk payments. For example, since August 2013, New Brunswick, Quebec and Ontario have pooled their revenues and certain programs, which has reduced the lag by one month from when producers are paid to when the equalization transfer is made. This range of measures is contributing to the harmonization of monthly prices between the participating provinces.

The harmonization of the Dairy Farm Startup Assistance Program across the P5 is still being discussed. The P5 provinces have agreed on the basic items but several details still need to be harmonized.

Finally, the P5 Quota Committee determines the production entitlement adjustments that are applied to all P5 producers.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses that are required to monitor the Federation's policies and activities, in particular regarding changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in negotiations over marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. The RMAAQ announced that it will carry out an industry-wide consultation in 2014 on the relevance of regulating retail fluid prices.

PROACTION

The Department is responsible for the Federation committee mandated to follow up proAction initiative activities. The Department participated in the discussions on the Animal Care Assessment Program, which will serve as the basis for proAction's welfare component. In the fall of 2013, the Department held two meetings to present the initiative to nearly 65 stakeholders (feed, livestock production, teaching, funding, processing, animal health, etc.). These meetings provided an opportunity to explain the objectives of proAction and find out stakeholder interest in collaborating in the entire development process. The Department also participated in a Canadian environmental symposium held by Dairy Farmers of Canada to provide some food for thought on ways of developing the environmental component of this program.

AGRONOMIC ISSUES

In terms of animal health, the Department monitored the work of the Samonella Dublin committee in 2013 and continued to participate in the management committee of the paratuberculosis prevention and control program in Quebec. The Department was consulted on a few occasions for the law and regulation modernization project of the Canadian Food Inspection Agency and Health Canada. The Department also sits on Valacta's Animal Housing and Welfare Committee.

The Department supports the activities and oversees the functioning of the Federation's Research, Environment, Biotechnology and Animal Welfare Committee, which advises the Board of Directors on the various related policies affecting the dairy sector.

The Department also participated in the strategic planning for Quebec's genetics sector.

INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The Federation's continued involvement in research and development is the responsibility of the Department, which it assumes through its membership in the Board of Directors of Novalait Inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.

COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

MAGAZINE ET BULLETINS D'INFORMATION

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la Direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions, et produit une brochure qui fait valoir les bénéfices de la mise en marché collective et de la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération les administrateurs, le personnel, les syndicats régionaux, les délégués des producteurs ainsi que les organismes apparentés, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *LAITB'DO*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur site extranet.

Enfin, la Direction publie *LAIT'XCLUSIF*, une infolettre destinée aux députés québécois des deux paliers de gouvernement, aux partenaires de la Fédération et aux journalistes qui couvrent le secteur laitier. *LAIT'XCLUSIF* est aussi disponible sur le site Internet de la Fédération : www.lait.org.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise.

PROMOTION DE LA PROFESSION

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

En mars, à la suite de critiques adressées à la production laitière en termes d'environnement, de nutrition et de bien-être animal, la Direction a produit, pour rétablir les faits, un argumentaire et deux vidéos chez des producteurs de lait démontrant les soins donnés aux animaux. Elle a aussi contribué à une série d'articles et de reportages sur la production laitière, parus dans un cahier spécial sur l'agroalimentaire du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*.

Dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre, la Direction a produit du matériel à l'intention des producteurs hôtes et a tenu un kiosque à la 2^e édition des Portes ouvertes en ville, au parc Jean-Drapeau de l'île Sainte-Hélène, à Montréal. En collaboration avec la ferme Comestar, elle y a animé un enclos de démonstration de traite avec cinq vaches des principales races laitières présentes au Québec : Holstein, Ayrshire, Jersey, Suisse brune et Canadienne. Une équipe de douze producteurs, d'employés de la Direction et de trois diététistes des Producteurs laitiers du Canada a animé le kiosque et répondu aux questions des visiteurs.

Enfin, la Direction est appelée à préparer des conférences et allocutions, pour les représentants de la Fédération, sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de la Fédération et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.



FRANÇOIS BERTAND
Directeur adjoint
des communications
et de la vie syndicale
Assistant Director,
Communications and
Union Support

FRANÇOIS DUMONTIER
Conseiller aux
relations publiques et
gouvernementales
Advisor, Public and
Government Relations

YVON GENDREAU
Secrétaire de rédaction
Editorial Assistant

MARLÈNE RANCOURT
Agente de
communication
Communications Officer

JEAN VIGNEAULT
Directeur des
communications
et de la vie syndicale
Director, Communications
and Union Support

COORDINATION DES COMMUNICATIONS GO5

Le dossier des négociations commerciales a continué de mobiliser la Direction en 2013. Avec ses partenaires, l'Union des producteurs agricoles et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Fédération a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Une campagne de renouvellement d'appui à la gestion de l'offre s'est déroulée en cours d'année récoltant quelque 70 nouvelles adhésions de députés, 250 d'élus municipaux et 170 de partenaires. Un tournage de clips vidéo sur la gestion de l'offre a aussi été réalisé. Le montage sera complété au début de 2014 et les clips seront diffusés en cours d'année pour promouvoir notre modèle.

Au cours de l'été, à la suite d'une accélération des négociations de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, la Direction a préparé du matériel pour un blitz de rencontres avec les députés conservateurs québécois. À l'annonce de l'accord de principe qui a accordé à l'Europe un accès supplémentaire au marché canadien de 17 700 tonnes de fromages, la direction a appuyé les porte-parole de la Fédération dans l'intense activité médiatique qui a suivi. Elle a produit du matériel de vulgarisation des impacts et des demandes de compensation pour nos communications publiques et nos relations gouvernementales; organisé une marche de solidarité des producteurs de lait, des fromagers et de leurs partenaires en marge de l'assemblée générale spéciale de la Fédération à Québec; rétabli les faits en répliquant à des commentaires négatifs dans les journaux ou sur les médias sociaux. Une vidéo de la marche de solidarité a été diffusée sur la chaîne YouTube de la Fédération.

INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

La Direction est responsable de la mise à jour du site de la Fédération, www.lait.org, et des réponses aux demandes d'information des internautes.

Elle assure également la mise à jour de l'extranet, l'ajout de contenu et la communication avec les producteurs qui fréquentent ce site. En 2013, en collaboration avec la Direction technologie et information de gestion, la Direction a amorcé le travail d'amélioration du site extranet producteur, basé sur les résultats d'un sondage auprès des utilisateurs réalisé en 2012. Ce travail se poursuivra en 2014.

La Direction s'occupe également de la présence de la Fédération sur les médias sociaux afin de partager des renseignements avec les journalistes, les députés, les producteurs et les partenaires de l'industrie, en plus de rétablir les faits lorsque de fausses informations circulent. La Fédération est active sur Twitter (@FedProdLaitQc), YouTube (FPLQ), Pinterest (FPLQ) et Instagram (FPLQ).

FORMATION ET VIE SYNDICALE

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de la Fédération. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

La Direction a collaboré avec la Direction générale au suivi du plan de conversion de l'organisation en syndicat provincial, notamment en ce qui concerne le choix du nom de la nouvelle organisation et l'élaboration d'un plan de travail pour développer sa nouvelle identité visuelle. Après une consultation auprès des syndicats régionaux, le conseil d'administration de la Fédération a recommandé que la nouvelle organisation se nomme *Les Producteurs de lait du Québec*, choix confirmé par l'assemblée générale spéciale.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.



COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it works closely with the other departments and with elected officials to support and advise them in these areas.

MAGAZINE AND NEWSLETTERS

One of the main tasks of the Department in its communications with producers is to produce *Le producteur de lait québécois* magazine. In May, the Department also teams up with Valacta to publish its annual report as a special issue of the magazine. In addition, the Department prepares the Federation's Annual Report in cooperation with other departments and produces a corporate booklet that explains the benefits of collective marketing and supply management. In order to keep Federation administrators and staff, regional syndicates, producer delegates and related organizations informed of developments in issues of interest to the Federation, the Department publishes a weekly newsletter entitled *LAITB'DO*. All producers can access it through their extranet site.

Finally, the Department publishes *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter intended for Quebec's elected officials at both levels of government, Federation partners and journalists who cover the dairy industry. *LAIT'XCLUSIF* is also available on the Federation's Web site: www.lait.org.

MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. Department staff also belong to a national management group on dairy production and dairy product issues. This group monitors the media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the Federation was a major sponsor in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

In March, in response to criticism about the environmental, nutritional and animal welfare aspects of dairy production, the Department issued a rebuttal statement and two videos showing the care given to animals by milk producers on their farms. It also contributed a series of articles and stories on dairy production, which were published in a special issue on agri-food in the *Journal de Montréal* and the *Journal de Québec*.

For the Quebec farm open house event in September, the Department produced materials for host producers and manned a stand at the 2nd open house at Jean-Drapeau Park on St. Helen's Island in Montreal. At this event, it demonstrated, in conjunction with Comestar farm, the milking process in a pen with five of Quebec's main breeds of dairy cows: Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown Swiss and Canadienne. A team of twelve producers, Department employees and three dietitians from Dairy Farmers of Canada ran the stand and answered the questions of visitors.

Lastly, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the Federation's representatives and meet with many visitors to explain the Federation's work and the milk producers' marketing model.

COORDINATION OF G05 COMMUNICATIONS

Trade negotiations continued to mobilize the Department in 2013. With its partners, the Union des producteurs agricoles and the other supply management groups, the Federation continued to coordinate the communication activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. A campaign to raise support for supply management was carried out over the year and gathered around 70 new endorsements from elected government representatives, 250 elected city representatives and 170 partners. Videos on supply management were also shot. Editing will be completed in early 2014 and the videos will be broadcast during the year to promote our model.

During the summer, due to the acceleration of the free trade negotiations between Canada and the European Union, the Department prepared materials for a blitz of meetings with Quebec's conservative government representatives. When it was announced that Europe would be allowed to export 17,700 tonnes of additional cheese to the Canadian market under the agreement in principle, the Department supported the Federation's spokespersons in the intense media activity that followed. It produced general materials on the impacts and demands for compensation for our public communications and government relations; organized a solidarity march with milk producers, cheese makers and their partners in conjunction with the Special General Meeting of the Federation in Quebec City; and set the facts straight by replying to negative comments in newspapers and social media. A video of the solidarity march was broadcast on the Federation's YouTube channel.

INTERNET AND SOCIAL MEDIA

The Department is responsible for updating the Federation's Web site, www.lait.org, and for answering information requests from site visitors.

It also updates the extranet, adds content and communicates with producers who use this site. In 2013, in cooperation with the Technology and Management Information Department, the Department began to work on improving the producers' extranet site, based on the results of a survey of users conducted in 2012. This work will continue in 2014.

The Department also worked to keep the Federation present on social media in order to share information with journalists, government representatives, producers and industry partners, and to set the facts straight in response to the false information that is circulating. The Federation is active on Twitter (@FedProdLaitQc), YouTube (FPLQ), Pinterest (FPLQ) and Instagram (FPLQ).

TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the Federation's Board of Directors. It updates the materials used in the regions to train new producers on the milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

The Department worked with the General Management on following up the plan to convert the organization into a provincial syndicate, especially as concerns the name of the new organization and the plan for developing its new visual identity. After a consultation with the regional syndicates, the Federation's Board of Directors recommended that the new organization be named *Les Producteurs de lait du Québec*, a choice that was confirmed by the Special General Meeting.

Finally, the Department works closely with the General Management on preparing the Federation's General Meetings.

MARKETING

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

LAIT

En 2013, les opérations de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien de boire du lait chez les gens de tous les groupes d'âge, autant pour le plaisir que pour le réconfort que cela procure. Pour susciter l'intérêt, les publicités ont été axées autour de combinaisons inspirantes de type : le lait, ça va bien avec un autre produit alimentaire et un moment de vie.

Télévision francophone

La télévision est demeurée le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population des 18-49 ans. En janvier et février, les téléspectateurs ont eu le plaisir de visionner un message de 60 secondes sur la trame sonore de la chanson *Frédéric*. Quoi de plus révélateur qu'un repas en famille pour illustrer avec poésie que le lait fait partie intégrante de nos vies.

En septembre et octobre, un message de 30 secondes a démontré une fois de plus que les réunions de famille sont importantes et revêtent un caractère particulier. Pour l'occasion, le Lait a acquis les droits de la chanson *Dis tout sans rien dire*, écrite par Daniel Bélanger. En décembre, après plusieurs années d'absence, un message de Noël a été produit. Il mettait en scène une petite fille qui attend le père Noël après lui avoir préparé une collation de circonstance, soit un biscuit et un verre de lait, sur l'air de la chanson *Marie Noël* de Robert Charlebois.

Projet spécial : un album et un CD du Lait volume 3

À la demande des inconditionnels des campagnes du Lait, les chansons des messages télé des dernières années ont été regroupées sur un album et un CD sous le thème *Le Lait, source musicale de réconfort*. Tous les profits versés à la Fédération seront remis aux Banques alimentaires du Québec.

Affichage et Internet

En octobre, novembre et décembre, les panneaux extérieurs, les abribus ainsi que les affiches lumineuses disponibles dans le métro de Montréal illustraient plusieurs façons de combiner le lait avec d'autres aliments et des moments réconfortants.

En 2013, le site **lelait.com** a accueilli les internautes dans un univers aux couleurs de la campagne publicitaire du Lait et leur offrait la possibilité de créer leurs propres combinaisons de type « le lait, ça va bien avec » afin de participer à un concours en ligne. Les propositions les plus originales ont été choisies pour composer une énorme mosaïque qui a été affichée dans le métro au mois de décembre. Le site Internet du Lait a reçu un total de 275 956 visites au cours de l'année.

Le portail **lafamilledulait.com** regroupe sous un même toit toutes les marques laitières afin de démontrer au grand public la portée du lait au Québec, sous toutes ses formes. Il a reçu un total de 299 299 visites.

La Fédération a également fait la promotion des produits laitiers biologiques en 2013. Dans le portail, la section *Bio* présente une description des différents produits laitiers biologiques offerts sur le marché. De plus, au printemps et à l'automne, une annonce a été publiée dans plusieurs quotidiens du Québec et une présence numérique a été assurée sur plusieurs sites Internet.

Campagnes promotionnelles

Enfants

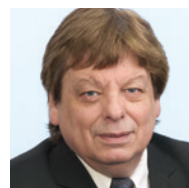
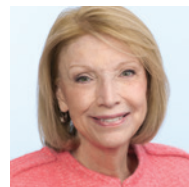
La Fédération a commandité la Place de la famille le Lait lors du Festival western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue ainsi que la Tournée le Lait et Québec en forme lors du Grand défi Pierre Lavoie.

Adolescents

Le Lait a assuré sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, grâce à 68 appareils Dépanne-lait, 10 miniréfrigérateurs et 101 machines distributrices, un projet commun avec Natrel. La Fédération a également commandité la Classique de basketball le Lait.

Adultes

La clientèle adulte a été rejointe lors d'événements familiaux tels que la Féria du vélo de Montréal, Montréal en lumière, le Festival d'été de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe, le Festival Juste pour rire de Montréal, l'International de montgolifères de Saint-Jean-sur-Richelieu et les Fêtes du 175^e du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



SARA BUJOLD
Technicienne
en marketing
Marketing Technician

NICOLE DUBÉ
Directrice du marketing
Marketing Director

MICHEL FORTIER
Agent de marketing
Marketing Officer

AMÉLIE GRAVEL
Agente de marketing
Marketing Officer

MARIE-FÉE PROULX
Technicienne
en marketing
Marketing Technician

Le calendrier du Lait 2014 a été imprimé à plus de 490 000 exemplaires et distribué partout au Québec. Le thème était : « 30 minutes à cuisiner, des heures à savourer ». Pour le lancement, une escouade aux couleurs du Lait a distribué 30 000 calendriers à la sortie de plusieurs bouches de métro à Montréal. Le calendrier a aussi été encarté dans le cahier CASA du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, le samedi 9 novembre 2013. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA en octobre et en novembre.

LAIT AU CHOCOLAT

Télévision et Internet

En 2013, le Lait au chocolat a été représenté par cinq nouveaux ambassadeurs : Sylvain Melançon, triathlonien de longue distance, Frédérique Trudel, championne canadienne en vélo de montagne, Benoît Huot, médaillé d'or en natation, Frédérique Vézina, championne canadienne 2012 en ski de fond, et Louis-Philippe Dorval, surfeur des neiges. Le public a pu faire leur connaissance sur le site **laitauchocolat.com** et découvrir en quoi consiste leur préparation avant l'entraînement et leur récupération après l'entraînement, en plus d'y visionner des capsules vidéo mettant ces athlètes en vedette, lesquelles ont aussi été diffusées sur les ondes de RDS et TVA Sports en février et mars.

À l'automne, la publicité de 30 secondes montrant des gens pratiquant l'activité physique a été remise en ondes.

De plus, la page **facebook.com/laitauchocolat** a été mise à contribution en présentant des trucs et des conseils de spécialistes de l'entraînement ou de la nutrition. À la fin de l'année, la page Facebook comptait 81 904 admirateurs alors que le site Internet avait reçu 137 206 visiteurs.

Campagnes promotionnelles

Adolescents

Durant la période estivale, le Lait au chocolat a été le commanditaire du Circuit d'excellence Lait au chocolat de la Fédération de soccer du Québec. Pour les passionnés de sports d'hiver, le Lait au chocolat a commandité plus de 100 tournois de hockey (Atome à Midget) ainsi que le Snowboard Jamboree à Québec.

Adultes

La Fédération a fait la promotion du lait au chocolat en tant que boisson de récupération idéale après un exercice physique intense en assurant sa présence dans 80 centres Énergie Cardio et en s'associant de nouveau au Centre d'excellence Sports Rousseau à Boisbriand. Cette entente a donné une grande visibilité pour le logo Lait au chocolat qui se retrouve sur une bande de patinoire, sur la surface de la glace, sur les contremarches dans les gradins et sur l'habillage complet de la surfaceuse. En plus, quatre miniréfrigérateurs y ont été installés pour la vente de lait au chocolat. Le Lait au chocolat a également commandité la nouvelle activité La Boucle dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie qui s'est déroulé le dimanche 15 juin 2013.

CRÈME

La Crème a concocté une nouvelle campagne publicitaire en s'appuyant sur la capacité de ce produit à rehausser le goût des aliments et à faire d'un plat ordinaire un mets extraordinaire.

Télévision et Internet

Du 10 juin au 1^{er} septembre, trois nouveaux messages télé de 15 secondes chacun montraient un citron, un poulet et un saumon qui se métamorphosent comme par magie en d'appétissantes recettes à base de crème. À l'automne, du 14 octobre au 9 décembre, trois nouveaux messages de 15 secondes chacun ont été présentés avec trois produits différents, soit l'oignon, la pomme de terre et les pâtes.

Le site **metsdelacreme.com** s'est refait une beauté en développant des thèmes pour aider les internautes à choisir ses recettes. À titre d'exemple : *Un souper aux chandelles*, *À la cabane à sucre*, *La belle-famille débarque*, *Une journée de popote*, *Petits plaisirs de semaine*, *Les grandes occasions* et bien d'autres. Le logo **metsdelacreme.com** a été imprimé sur 6,5 millions de contenants de fraises et framboises vendus un peu partout au Québec.

En 2013, le site Internet de la Crème a généré un achalandage total de 195 337 visites, dont 16 190 visiteurs ont téléchargé l'application sur mobile et 45 883 sur iPad.

FROMAGE

Les campagnes publicitaires multimédias pour les fromages d'ici ont mis en évidence la grande variété de fromages québécois tout en préconisant leur utilisation dans les plats de tous les jours. Ces campagnes massives, autant en milieu francophone qu'anglophone, illustraient avec humour le lien étroit qui unit les fromages d'ici et les Québécois qui les consomment.

Télévision

En 2013, la présence des fromages d'ici en télévision a été vraiment soutenue : elle a débuté le 3 mars, pour une durée de 33 semaines durant laquelle les consommateurs de fromages ont découvert un total de 14 messages publicitaires de 30 secondes chacun mettant en vedette soit Benoît, pour 4 messages, soit Émilie, sa blonde, pour 10 messages. Les publicités ont présenté des petits trucs et des astuces pour bonifier et renouveler les repas de tous les jours avec des fromages.

Imprimés et Internet

D'avril à décembre, plusieurs magazines bien connus au Québec ont partagé chacun à leur façon des trucs, des recettes et des astuces de tous genres pour faciliter la préparation des repas au quotidien. Par cette approche, plus de 1,5 million de lecteurs et lectrices ont été rejoints. Pour clôturer l'année, une publication haut de gamme intitulée « Tout simplement fromages d'ici » s'est retrouvée en kiosque pour le grand plaisir des amateurs de fromages.

La facture graphique du site **fromagesdici.com** a continué de miser sur la simplicité et l'authenticité tout en gardant l'information axée sur la grande variété des fromages d'ici. Le visuel présente simplement le bonheur de partager avec parents et amis de bons moments autour d'une bonne table et de bons fromages d'ici. Le site présente plus de 400 fromages, 300 recettes reliées aux pastilles de goût de la Société des alcools du Québec (SAQ) ainsi que de nombreux trucs et conseils. La personnalisation du site

se fait aussi par différents blogueurs d'influence qui acceptent de partager leurs connaissances sur les fromages d'ici avec les internautes.

En 2013, le site a reçu un total de 584 895 visites, dont 30 534 proviennent de la section anglophone, alors que la page [facebook.com/fromagesdici.com](https://www.facebook.com/fromagesdici.com) a terminé l'année avec 81 312 admirateurs.

Campagnes promotionnelles

La Fédération a fait la promotion du fromage tout au long de l'année avec des activités comme la Fête des fromages d'ici au complexe Desjardins, la Soirée découverte chefs et fromages d'ici, le Mondial de la bière, le Festival des fromages fins de Victoriaville, le Festival des fromages artisanaux québécois et plus de 70 dégustations de fromages à l'échelle du Québec.

Partenariat exclusif

En septembre 2013, la Fédération a reconduit le partenariat avec *Le Québec, une histoire de famille*. Les capsules de deux minutes ont été présentées chaque semaine sur le réseau TVA. Pour les Fromages d'ici, partenaire privilégié de ce projet, la visibilité s'est échelonnée sur 39 semaines, avec une intégration sur les différentes plateformes du réseau, soit la télévision, Internet, les quotidiens et les magazines.

Bien que l'histoire des fromages d'ici soit encore jeune, la fierté de nos origines, des gens de chez nous et de leurs talents est le point d'ancrage de cette association. Puisque 20 familles ont été présentées au cours de l'année, la Fédération a également décidé de faire connaître ses familles de fromages. Au total, 20 exécutions de 15 secondes chacune, sous le thème « Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici. », visent à mieux faire connaître les différents noms de fromages aux Québécois grâce à une approche originale et en harmonie avec les capsules.

BEURRE

Affichage et imprimé

En 2013, la stratégie média a misé sur l'affichage pour associer le beurre à différents produits. La campagne d'affichage a démontré clairement que le beurre s'impose comme un « allumeur » de goût pour plein d'aliments de tous les jours : avec du homard pour allumer nos festins, sur un croissant pour allumer nos petits matins, sur des champignons pour allumer nos papilles et sur des carottes pour allumer notre été. Le visuel a été déployé durant l'été et dans les principaux marchés du Québec.

Le beurre s'est associé au Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, permettant au slogan « J'aime le beurre » d'être imprimé sur 1,6 million d'identifiants à homards.

À l'approche de Noël, le Beurre a proposé des idées-cadeaux faits maison en positionnant le beurre comme un ingrédient indispensable pour cuisiner les classiques des fêtes. Douze idées-cadeaux ont été présentées dans les journaux, les magazines, les médias sociaux et sur le site beurre.com.

Le site beurre.com en a mis plein la vue aux amateurs de bonne bouffe et aux *foodies*, que ce soit pour les recettes mettant le beurre en vedette ou encore pour le guide des bonnes adresses où déguster d'appétissants mets préparés avec du beurre (boulangeries, pâtisseries, restaurants, etc.). Le site présente également des conseils pratiques sur la conservation du beurre et de l'information sur son histoire,

sa fabrication, comment bien le servir, les types de beurre et bien plus. En 2013, le site a attiré un total de 104 211 visiteurs, dont une des pages les plus visitées était celles des idées-cadeaux fait maison.

LE MAGASIN NOMADE LAIT À LA BOUCHE

Le magasin nomade Lait à la bouche, d'une superficie d'environ 45 mètres carrés, offre des produits laitiers innovateurs fabriqués avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes, en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin futuriste se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. En 2013, il a effectué une tournée dans 9 endroits différents, pendant 56 jours au total.

Il a connu un achalandage de près de 700 000 personnes, dont plusieurs ont consulté le personnel du magasin pour avoir de l'information sur la nutrition et sur l'étiquetage des produits laitiers. De plus, elles ont profité de l'occasion pour déguster les produits ou pour les acheter.

Une nouveauté en 2013, un comptoir-dégustation fromages d'ici a été créé à partir d'une portion du magasin nomade, pour s'assurer une présence dans la section des fromages des supermarchés. Ce projet-pilote a été fort concluant et il sera offert aux chaînes alimentaires en 2014.

Taux de variation des ventes de produits laitiers pour 52 semaines se terminant le 14 décembre 2013¹

Percentage change in milk product sales for the 52-week period ending December 14, 2013¹

Produits laitiers Milk Products	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ² White and flavoured milk ²	-1,7	-2,1
Crème ² Cream ²	2,7	3,6
Yogourt Yogurt	2,8	3,0
Crème glacée Ice cream	-4,9	-0,9
Fromage Cheese	4,5	2,5
Beurre Butter	0,2	3,4

¹ Données fournies par la Société Nielsen.
Data provided by the Nielsen Company.

² La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % dans les épiceries, 8 % dans les pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % dans les stations-services et dépanneurs).
The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% in grocery stores, 8% in drug stores, supermarkets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% in grocery stores, 8% in drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% in service stations and convenience stores).

MARKETING

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotional activities for all products in the dairy family across Quebec. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2013, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and encourage people of all ages to drink milk every day, both for their enjoyment and for the comfort it provides. To raise interest, the advertisements were based on inspiring combinations following the idea that milk goes great with other foods and life's moments.

French-language television

Television remained the most effective medium for reaching the key 18-49 age segment of the population. In January and February, television viewers had the pleasure of watching a 60-second commercial with the song *Frédéric* as its soundtrack. There is nothing more typical than a family enjoying a meal together to poetically illustrate how milk is an integral part of our lives.

In September and October, a 30-second advertisement demonstrated once again that family gatherings are important, special events. For this advertisement, Le Lait acquired the rights to the song *Dis tout sans rien dire*, written by Daniel Bélanger. In December, after many years of absence, a Christmas advertisement was produced. It featured a young girl who waits for Santa Claus after preparing him the time-honoured snack of a cookie and a glass of milk to the tune of Robert Charlebois' song *Marie Noël*.

Special project: Volume 3 of Le Lait album and CD

At the demand of loyal milk campaign fans, the songs of the television advertisements in recent years were featured on an album and a CD entitled *Le Lait, source musicale de réconfort* (milk, a musical source of comfort). All proceeds paid to the Federation will be given to Banques alimentaires du Québec.

Advertising displays and Internet

In October, November and December, outdoor panels, bus shelters and station backlights in the Montreal metro system showed many ways of combining milk with other foods and comforting moments.

In 2013, the **lelait.com** site welcomed its visitors to a world awash in the colours of Le Lait's advertising campaign and offered them a chance to create their own combinations of what milk goes well with so that they could enter an online contest. The most creative proposals were chosen and used to create a huge mosaic, which was displayed in the metro system in December. Le Lait's Web site received a total of 275,956 hits during the year.

The **lafamilledulait.com** site is home to all dairy brands and shows the public the range of milk in Quebec, in all of its forms. It received a total of 299,299 hits.

The Federation also promoted organic dairy products in 2013. The *Bio* section of this site presents a description of the various organic dairy products offered on the market. In addition, an advertisement was published in the spring and fall in several Quebec daily newspapers and a digital version was posted on several Web sites.

Promotional campaigns

Children

The Federation sponsored the Place de la famille le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Film Festival and the Le Lait et Québec en forme tour during the Grand Défi Pierre Lavoie.

Teenagers

Le Lait reached young people both at school and in sports and cultural activities through 68 "Dépanne-lait" units, 10 mini-refrigerators and 101 vending machines, a joint project with Natrel. The Federation also sponsored the "Classique de basketball le Lait" event.

Adults

Adult clientele were reached at family events such as the Montreal Bike Fest, the Montreal Highlights Festival, the Festival d'été de Québec, the Expo de Saint-Hyacinthe, the Just For Laughs Festival in Montreal, the International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu and the 175th anniversary celebrations of Saguenay-Lac-Saint-Jean.

The 2014 milk calendar was printed in more than 490,000 copies and distributed throughout Quebec. The theme was: 30 minutes to cook, hours to enjoy. For the launch, a squad wearing Le Lait colours distributed 30,000 calendars at the exits of several Montreal metro stations. The calendar was also inserted in the CASA section of the *Journal de Montréal* and the *Journal de Québec* on Saturday, November 9, 2013. A promotional campaign based on recipes from the calendar was broadcast on TVA in October and November as well.

CHOCOLATE MILK

Television and Internet

In 2013, Lait au chocolat was represented by five new ambassadors: Sylvain Melançon, long-distance triathlon athlete, Frédérique Trudel, Canadian mountain biking champion, Benoît Huot, gold medal swimmer, Frédérique Vézina, 2012 Canadian cross-country skiing champion, and Louis-Philippe Dorval, snowboarder. The public could explore the **laitauchocolat.com** site, find out how these athletes prepare before training and recover after training, and watch short videos featuring these athletes, which were also broadcast on RDS and TVA Sports in February and March.

In the fall, a 30-second advertisement showing people exercising was aired again.

Furthermore, the **facebook.com/laitauchocolat** page was used to present tips and advice from training and nutrition experts. At the end of the year, there were 81,904 Facebook fans who "liked" this Facebook page, while the Web site had 137,206 hits.

Promotional campaigns

Teenagers

During the summer, Lait au chocolat was the sponsor of the Quebec Soccer Federation's Circuit d'excellence Lait au chocolat. For winter sports enthusiasts, Lait au chocolat also sponsored over 100 hockey tournaments (Atom to Midget categories) in addition to the Snowboard Jamboree in Quebec City.

Adults

The Federation promoted chocolate milk as the ideal drink for recovering after intense exercise by being present in 80 Énergie Cardio centres and partnering again with the Centre d'excellence Sports Rousseau in Boisbriand. This agreement gave a great deal of visibility to the Lait au chocolat logo, which appeared on the rink boards, the ice surface, the bleacher stair risers, and the entire cladding of the ice resurfer. In addition, four mini-refrigerators were installed there to sell chocolate milk. Lait au chocolat also sponsored the new "La Boucle" event as part of the Grand défi Pierre Lavoie, which was held on Sunday, June 15, 2013.

CREAM

A new cream advertising campaign was launched based on this product's ability to enhance the taste of foods and make an ordinary dish extraordinary.

Television and Internet

From June 10 to September 1, three new 15-second television advertisements each showed how lemon, chicken and salmon can be magically transformed into delicious recipes using cream. In the fall, three new 15-second messages were presented from October 14 to December 9 featuring three different products: onion, potato and pasta.

The **metsdelacreme.com** site was given an exquisite makeover by developing themes to help site visitors choose their recipes. For example: *candlelight dinner, sugar shack, a visit by the in-laws, a day of cooking, small pleasures during the week, major occasions* and much more. The **metsdelacreme.com** logo was printed on 6.5 million strawberry and raspberry containers sold across Quebec.

In 2013, the Crème Web site generated a total of 195,337 hits, of which 16,190 hits involved downloads of the mobile application and 45,883 hits involved downloads of the iPad application.

CHEESE

Multimedia advertising campaigns for our cheeses featured Quebec's many cheeses and promoted their use in everyday dishes. These massive market campaigns in both French and English-language media humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

Television

In 2013, Quebec cheese was continuously present on television: It began on March 3 and lasted 33 weeks, in which cheese consumers viewed a total of fourteen 30-second advertisements featuring either Benoît, in 4 of them, or Émilie, his girlfriend, in 10 of them. The advertisements shared tips and tricks for improving and breathing new life into everyday meals with cheese.

Printed media and Internet

From April to December, several well-known magazines in Quebec each shared their own tips, recipes and ideas of all kinds for easy-to-make everyday meals. This approach made it possible to reach over 1.5 million readers. To finish the year, a high-quality publication entitled "Tout simplement fromages d'ici" was offered at newsstands to the great delight of cheese lovers.

The **fromagesdici.com** site continued to focus on simplicity and authenticity and to provide information on the wide variety of Quebec cheeses. Its visual approach simply shows the joy of sharing pleasant moments with family and friends around a good meal with good Quebec cheese. The site presents more than 400 cheeses, 300 recipes linked to Société des alcools du Québec (SAQ) taste profiles and a great deal of tips and advice. The site is also personalized by various influential bloggers who share their Quebec cheese experiences with site visitors.

In 2013, the site received a total of 584,895 hits, of which 30,534 came from the English section, while the **facebook.com/fromagesdici.com** ended the year with 81,312 fans.

Promotional campaigns

The Federation promoted cheese throughout the year with activities such as the Fête des fromages d'ici at the Complexe Desjardins, the Soirée découverte chefs et fromages d'ici, the Mondial de la bière, the Festival des fromages fins de Victoriaville, the Festival des fromages artisanaux québécois and more than 70 cheese tastings across Quebec.

Exclusive partnership

In September 2013, the Federation renewed its partnership with *Le Québec, une histoire de famille*. The two-minute spots were shown every week on the TVA network. For Fromages d'ici, the exclusive partner in this project, visibility extended over 39 weeks and was integrated in the network's various platforms, such as television, Internet, daily newspapers and magazines.

Although the history of Quebec cheese is still young, pride in our origins, Quebecers and their talents is the foundation of this partnership. Because 20 families were presented during the year, the Federation also decided to publicize its cheese families. In total, there were 20 fifteen-second spots with the theme "Plein de familles d'ici. Plein de fromages d'ici." which were designed to familiarize Quebecers with the different names of the cheeses using an original approach that complemented the spots.

BUTTER

Advertising displays and printed media

In 2013, the media strategy focused on advertising displays associating butter with various products. The advertising display campaign clearly demonstrated that butter is an essential ingredient for livening up the taste of ordinary foods: with lobster to liven up our feasts, on a croissant to liven up our mornings, on mushrooms to liven up our taste buds and on carrots to liven up our summer. This visual was deployed during the summer and in Quebec's main markets.

Beurre teamed up with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie so that the slogan "J'aime le beurre" could be printed on 1.6 million lobster tags.

As Christmas approached, Beurre offered homemade gift ideas by positioning butter as an essential ingredient in classic holiday recipes. Twelve gift ideas were suggested in newspapers, magazines, social media and on the **beurre.com** site.

The **beurre.com** site gave food lovers and foodies some food for thought with recipes featuring butter and its guide to places where they can taste appetizing dishes prepared with butter (bakeries, pastry shops, restaurants, etc.). The site also provides practical advice on storing butter and information on its history, production, how to properly serve it, types of butter and much more. In 2013, the site drew a total of 104,211 hits. One of its most visited pages was the one suggesting homemade gift ideas.

THE LAIT À LA BOUCHE MOBILE DAIRY STORE

The Lait à la bouche mobile dairy store, which is approximately 45 square metres in size, offers innovative dairy products made from 100% Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this futuristic store regularly travels around to meet consumers. It toured 9 different locations in 2013 during a total of 56 days.

It was visited by nearly 700,000 people, many of whom consulted the staff to obtain information on nutrition and product labelling. They also took the opportunity to sample or buy products.

A new feature in 2013 was the Quebec cheese tasting counter, which was created from a portion of the mobile store to make cheese more present in the cheese sections of supermarkets. This pilot project was very conclusive and will be offered to food store chains in 2014.

ÉTATS FINANCIERS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers de la Fédération conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Bruno Letendre

Le 1^{er} vice-président,



Denis Morin

Le 26 février 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs de la
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (la « Fédération »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Denis SENGUÉ / p.r.l.¹

Montréal, Québec
Le 26 février 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104630

Bilan

au 31 décembre 2013

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Actif								
À court terme								
Encaisse	5 578 496	1 989 267	—	1 655 275	10 184 603	—	19 407 641	12 860 234
Débiteurs (note 3)	531 150	73 566	—	208 258 463	278 312	—	209 141 491	217 951 220
Créances interfonds	2 478 100	4 115 506	732 286	—	621	(7 326 513)	—	—
Placements (note 6)	4 000 000	3 000 000	—	—	5 500 000	—	12 500 000	11 700 000
Frais payés d'avance	295 489	533 233	—	—	—	—	828 722	617 218
	12 883 235	9 711 572	732 286	209 913 738	15 963 536	(7 326 513)	241 877 854	243 128 672
Sommes à percevoir des producteurs (note 4)								
	—	—	—	102 671	—	—	102 671	279 602
Placements (notes 6 et 15)								
Évalués au coût	119	—	—	—	—	—	119	119
Évalués au coût amorti	300 000	2 700 000	161 234	—	1 500 000	—	4 661 234	4 650 489
Évalués à la valeur de consolidation	—	—	1 424 660	—	—	—	1 424 660	1 395 147
Évalués à la juste valeur	250 344	500 688	—	—	1 251 663	—	2 002 695	5 450 776
	550 463	3 200 688	1 585 894	—	2 751 663	—	8 088 708	11 496 531
Immobilisations (note 5)								
	514 766	26 660	—	—	—	—	541 426	756 247
Autres éléments d'actif								
	260 301	—	—	—	—	—	260 301	284 760
	14 208 765	12 938 920	2 318 180	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	250 870 960	255 945 812
Passif								
À court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 718 779	2 978 727	—	195 818 982	6 569 931	—	208 086 419	216 718 927
Créances interfonds	732 285	70 358	—	6 394 247	129 623	(7 326 513)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	7 803 180	—	—	7 803 180	8 169 051
Réserve d'ajustements (note 7)	—	—	—	—	12 015 645	—	12 015 645	11 448 145
Revenus reportés (note 4)	149 266	—	—	—	—	—	149 266	154 158
	3 600 330	3 049 085	—	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	228 054 510	236 490 281
Revenus reportés (note 4)								
	31 201	—	—	—	—	—	31 201	180 467
	3 631 531	3 049 085	—	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	228 085 711	236 670 748
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	358 758	26 660	—	—	—	—	385 418	475 432
Affectés aux Programmes-qualité du lait	185 839	—	—	—	—	—	185 839	(107 462)
Affectés au programme Lait canadien de qualité	2 664 051	—	—	—	—	—	2 664 051	—
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	—	—	1 585 894	—	—	—	1 585 894	1 545 636
Libres d'affectations	7 368 586	9 863 175	732 286	—	—	—	17 964 047	17 361 458
	10 577 234	9 889 835	2 318 180	—	—	—	22 785 249	19 275 064
	14 208 765	12 938 920	2 318 180	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	250 870 960	255 945 812
Engagements (note 14)								

*Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Produits					
Prélèvements	13 414 140	41 045 757	309 308	54 769 205	52 890 860
Retenues-qualité	1 513 402	—	—	1 513 402	644 832
Pénalité LCQ	2 896 362	—	—	2 896 362	—
Revenus de placement (note 9)	393 846	142 120	7 425	543 391	524 348
	18 217 750	41 187 877	316 733	59 722 360	54 060 040
Charges					
Activités de promotion	—	4 412 285	—	4 412 285	3 886 304
Campagnes publicitaires	—	14 021 712	—	14 021 712	17 136 291
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 018 547	22 688 562	—	23 707 109	21 745 728
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 660 342	—	—	3 660 342	3 983 293
Exploitation	6 433 849	517 881	—	6 951 730	7 212 795
Formation, information et publications	56 206	—	—	56 206	68 099
Lait canadien de qualité	232 311	—	—	232 311	251 243
Programmes-qualité du lait	422 516	—	—	422 516	391 950
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	271 933	—	299 382	571 315	660 548
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	797 585	—	—	797 585	360 344
Réunions des administrateurs et des membres	1 379 064	—	—	1 379 064	1 426 713
	14 272 353	41 640 440	299 382	56 212 175	57 123 308
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 945 397	(452 563)	17 351	3 510 185	(3 063 268)

État de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	128 007 500	105 985 000
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	127 440 000	106 862 500
Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés	567 500	(877 500)
Réserve d'ajustements au début	11 448 145	12 325 645
Réserve d'ajustements à la fin (note 7)	12 015 645	11 448 145

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Fonds d'administration			
	Investis en immobilisations \$	Affectés aux Programmes-qualité du lait \$	Affectés au programme Lait canadien de qualité \$	Libres d'affectations \$
Soldes au 31 décembre 2012	359 864	(107 462)	—	6 379 435
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(184 938)*	293 301	2 664 051	1 172 983
Acquisitions d'immobilisations	183 832	—	—	(183 832)
Soldes au 31 décembre 2013	358 758	185 839	2 664 051	7 368 586

*Fonds d'administration – Solde de fonds investis en immobilisations

En 2013, le montant de l'excédent des produits sur les charges comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 309 745 \$ (302 819 \$ en 2012) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 124 807 \$ (124 807 \$ en 2012).

État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 10)	2 363 680 064	—	2 363 680 064	2 342 802 563
Intérêts	66 510	—	66 510	64 706
	2 363 746 574	—	2 363 746 574	2 342 867 269
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	2 221 071 075	—	2 221 071 075	2 209 489 348
Déduction pour frais de transport	80 155 186	(80 155 186)	—	—
Prélèvements	54 769 205	—	54 769 205	52 890 860
Retenues-qualité	1 513 402	—	1 513 402	644 832
Pénalité LCQ	2 896 362	—	2 896 362	—
Cession temporaire de quota	1 974 963	—	1 974 963	1 750 345
Frais d'analyse de composition	894 928	—	894 928	896 083
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	500 553	—	500 553	514 182
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 11)	—	80 081 218	80 081 218	79 320 761
Programme de calibrage	181 435	—	181 435	114 391
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	229 304	—	229 304	239 853
	2 364 186 413	(73 968)	2 364 112 445	2 345 860 655
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	(439 839)	73 968	(365 871)	(2 993 386)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	8 460 070	(291 019)	8 169 051	11 162 437
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 12)	8 020 231	(217 051)	7 803 180	8 169 051

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2013 Total \$	2012 Total \$
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicomis) \$	Libres d'affectations \$		
115 568	10 226 830	1 545 636	755 193	19 275 064	22 338 332
(102 762)	(349 801)	40 258	(22 907)	3 510 185	(3 063 268)
13 854	(13 854)	—	—	—	—
26 660	9 863 175	1 585 894	732 286	22 785 249	19 275 064

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	3 510 185	(3 063 268)
Insuffisance des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(365 871)	(2 993 386)
Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés du Système centralisé de vente des quotas	567 500	(877 500)
	3 711 814	(6 934 154)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte à la cession de placements	133 787	—
Variation de la juste valeur non réalisée des Fonds de placement indicatifs	(41 376)	132 408
Amortissement des immobilisations	412 507	451 098
Quote-part de la perte de Novalait inc.	274 382	294 315
	4 491 114	(6 056 333)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 16)	(163 982)	1 752 530
	4 327 132	(4 303 803)
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(15 314 640)	(35 669 898)
Dispositions de placements	17 555 670	33 400 000
Acquisitions d'immobilisations	(197 686)	(203 096)
Sommes à percevoir des producteurs	176 931	55 023
	2 220 275	(2 417 971)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	6 547 407	(6 721 774)
Encaisse au début	12 860 234	19 582 008
Encaisse à la fin	19 407 641	12 860 234

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec (la « Fédération ») est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au conseil général de cet organisme.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers. Les états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

La Fédération mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des parts sociales de Valacta, société en commandite, des actions de catégorie A de Valacta inc., des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et des actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. qui sont évaluées au coût, des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation et des placements dans des instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les débiteurs, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande, les sommes à percevoir des producteurs et l'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis).

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et le solde à verser aux producteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds de placement indiciaires. La juste valeur des placements dans les fonds de placement indiciaires est déterminée par référence aux plus récentes valeurs liquidatives de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fédération comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les états financiers de la Fédération comptent six fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres ;
- Mise en marché du lait ;
- Administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération, les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits et les charges relatifs à l'administration du programme Lait canadien de qualité (LCQ) sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et, depuis le 1^{er} août 2013, par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement du Fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système mensuel d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Placements

Les parts sociales de Valacta, société en commandite, les actions de catégorie A de Valacta inc., les parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et les actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. sont évaluées au coût, les dépôts à terme et les prêts remboursables sur demande sont comptabilisés au coût amorti, les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation et les placements investis dans les fonds de placement indiciaires sont présentés à la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Matériel informatique	3 et 5 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Constatation des produits

Les principaux produits de la Fédération sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur l'encaisse, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande et les placements dans les fonds de placement indiciaires, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de la variation de la juste valeur non réalisée des placements dans les fonds de placement indiciaires. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à cotisations déterminées et, depuis janvier 2010, un volet à prestations déterminées.

Pour le volet à prestations déterminées, la Fédération participe au régime de retraite interentreprises de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2012, ce régime présente un déficit de solvabilité de 3 623 064\$. Étant donné que l'information pour appliquer la comptabilité à prestations déterminées n'est pas disponible, la comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée.

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 206 165\$ (196 980\$ en 2012) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utile des immobilisations et les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Clients et autres	178 978	7 453	—	—	186 431	271 104
Entreprises laitières	—	—	193 603 258	—	193 603 258	199 980 850
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	14 234 953	—	14 234 953	15 933 756
Intérêts courus	11 295	55 220	5 547	44 211	116 273	116 281
Organismes affiliés	51 191	10 893	—	81 448	143 532	153 139
Organismes contrôlés et satellites	53 742	—	—	—	53 742	41 254
Producteurs	235 944	—	269 750	152 653	658 347	629 497
Taxes de vente	—	—	95 328	—	95 328	796 382
Transporteurs	—	—	49 627	—	49 627	28 957
	531 150	73 566	208 258 463	278 312	209 141 491	217 951 220

4. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

Ordinateurs de poche

La Fédération a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le conseil d'administration de la Fédération avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 764 540\$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaire à leur utilisation, a été déboursé. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport du lait, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 154 158\$ (154 158\$ en 2012) a été porté aux frais de transport du lait.

Au 31 décembre 2013, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatif aux ordinateurs de poche s'élèvent à 180 467\$ (334 625\$ en 2012) dont 149 266\$ (154 158\$ en 2012) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 31 201\$ (180 467\$ en 2012) pour les années subséquentes.

Programme de calibrage

En 2012, la Fédération a signé une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, la Fédération rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de camions de calibrage et d'équipements. En 2012, la Fédération a remboursé 138 328\$ pour l'achat d'un camion. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 27 665\$ (11 528\$ en 2012) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2013, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 99 135\$ (126 800\$ en 2012) dont 27 665\$ (27 665\$ en 2012) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 71 470\$ (99 135\$ en 2012) pour les années subséquentes.

5. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette 2013 \$	Valeur comptable nette 2012 \$
Matériel et systèmes informatiques	4 434 855	3 934 938	499 917	620 676
Magasin nomade	708 379	708 379	—	94 451
Matériel roulant	50 170	35 437	14 733	20 456
Équipement de bureau	35 678	8 902	26 776	20 664
	5 229 082	4 687 656	541 426	756 247

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 412 507 \$ (451 098 \$ en 2012).

6. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Évalués au coût						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119

Évalués au coût amorti

Dépôts à terme ¹	300 000	4 500 000	—	1 500 000	6 300 000	6 000 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles remboursables sur demande ¹	4 000 000	1 200 000	—	5 500 000	10 700 000	10 200 000
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) ²	—	—	161 234	—	161 234	150 489
	4 300 000	5 700 000	161 234	7 000 000	17 161 234	16 350 489

Évalués à la valeur de consolidation

Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 424 660	—	1 424 660	1 395 147
---	---	---	-----------	---	-----------	-----------

Évalués à la juste valeur

Fonds de placement indiciels à revenus fixes ³	250 344	500 688	—	1 251 663	2 002 695	5 450 776
	4 550 463	6 200 688	1 585 894	8 251 663	20 588 708	23 196 531
Dépôts à terme et prêts remboursables sur demande, échéant au cours du prochain exercice	4 000 000	3 000 000	—	5 500 000	12 500 000	11 700 000
	550 463	3 200 688	1 585 894	2 751 663	8 088 708	11 496 531

1. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année sont classés dans les placements à court terme. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande portent intérêt à des taux variant entre 1,11 % et 2,55 % (1,24 % et 2,55 % au 31 décembre 2012) et viennent à échéance de janvier 2014 à janvier 2017 (janvier 2013 à janvier 2017 au 31 décembre 2012).

2. L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 30 390 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (27 595 actions en 2012) pour un coût de 303 895 \$ (275 955 \$ en 2012).

3. Les fonds de placement indiciels sont composés uniquement d'obligations gouvernementales canadiennes, principalement provinciales et fédérales. Les obligations, avec chacune leur rendement et leur échéance, déterminent le rendement net de chaque fonds. En 2013, le taux de rendement s'élève à 1,73 % (1,34 % en 2012).

7. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	112 032	—	—	—	112 032	138 677
Entreprises laitières	37 483	—	—	—	37 483	41 773
Fournisseurs et frais courus	1 325 972	562 528	6 397	—	1 894 897	2 267 632
Organismes affiliés	803 253	11 347	385 069	—	1 199 669	1 284 897
Organismes contrôlés et satellites	65 400	—	211 152	—	276 552	282 756
Organismes provinciaux et national	—	2 344 755	—	—	2 344 755	2 311 000
Producteurs	173 177	—	188 337 113	6 569 931	195 080 221	203 182 369
Taxes de vente	201 462	60 097	—	—	261 559	46 793
Transporteurs	—	—	6 879 251	—	6 879 251	7 163 030
	2 718 779	2 978 727	195 818 982	6 569 931	208 086 419	216 718 927

9. REVENUS DE PLACEMENT

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Intérêts	463 154	165 223	7 425	635 802	656 756
Perte à la cession de placements	(100 341)	(33 446)	—	(133 787)	—
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indicels	31 033	10 343	—	41 376	(132 408)
	393 846	142 120	7 425	543 391	524 348

10. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2013 \$	2012 \$
Ventes provinciales	2 283 917 303	2 251 597 973
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	79 762 761	91 204 590
	2 363 680 064	2 342 802 563

11. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2013 \$	2012 \$
Frais de transport	77 680 277	77 116 821
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	2 400 941	2 203 940
	80 081 218	79 320 761

12. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 8 020 231 \$ à verser aux producteurs (8 460 070 \$ en 2012) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à la Fédération.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fédération est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers.

Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit associé aux prêts remboursables sur demande, aux débiteurs et aux sommes à percevoir des producteurs est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Fédération couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'encaisse de la Fédération comprend des montants déposés auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché. La Fédération gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à son encaisse en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à son fonctionnement quotidien.

L'objectif principal de la Fédération en ce qui a trait aux placements en dépôts à terme et en prêts remboursables sur demande est d'assurer la sécurité du principal investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. La Fédération gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds de placement indiciaires à revenus fixes sont exposés au risque de taux d'intérêt parce qu'ils détiennent des placements à revenus fixes portant intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque du taux d'intérêt).

La Fédération est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds de placement indiciaires.

La politique de placement de la Fédération limite les placements dans des obligations gouvernementales canadiennes ou un organisme comportant une garantie gouvernementale ou des obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité (avec une cote de crédit minimale de A fixée par une agence reconnue) ou des fonds négociés en bourse détenant les placements autorisés.

Variation des risques

L'exposition de la Fédération au risque de prix autre n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

14. ENGAGEMENTS

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 14,35 % en 2013. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 301 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour le renouvellement de la Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2014. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 814 000 \$ par année.

Coûts de production

La Fédération a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 336 861 \$ en 2014, 346 967 \$ en 2015, 357 376 \$ en 2016, 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2014 s'élèvent à 290 000 \$.

Service de calibrage des bassins refroidisseurs

En 2012, la Fédération a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2014 s'élèvent à 155 000 \$.

Licences d'utilisation

La Fédération a convenu de l'achat de licences d'utilisation de logiciels pour les années 2014 à 2016. Les déboursés prévus s'établissent à 14 170 \$ pour l'année 2014 et à 21 570 \$ pour les années 2015 et 2016.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2014 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2014 à 2016. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 14 673 000 \$ en 2014, de 732 000 \$ en 2015 et de 200 000 \$ en 2016.

Autres

La Fédération participe au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire sur la mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 161 200 \$ en 2014 et à 10 200 \$ en 2015.

15. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 ⅓ % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 ⅓ % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objets de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2013 \$	2012 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 062 362	3 089 775
Total des passifs	213 042	299 481
Capitaux propres	2 849 320	2 790 294
	3 062 362	3 089 775
Résultats des activités		
Total des produits	43 756	72 569
Total des charges	(592 520)	(661 198)
Perte nette	(548 764)	(588 629)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(706 880)	(673 174)
Entrées de fonds – activités de financement	526 893	795 217
Entrées (sorties) de fonds – activités d'investissement	456 738	(244 822)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	276 751	(122 779)

16. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT DE FONCTIONNEMENT

	2013 \$	2012 \$
Débiteurs	8 809 729	(6 209 170)
Frais payés d'avance	(211 504)	(300 195)
Autres éléments d'actif	24 459	29 351
Créditeurs et charges à payer	(8 632 508)	8 386 702
Revenus reportés	(154 158)	(154 158)
	(163 982)	1 752 530

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2013 \$	2012 \$
Union des producteurs agricoles		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques, promotion de la profession agricole	939 764	963 258
Produits : produits d'intérêts	178 356	191 775
Syndicats régionaux		
Charges d'exploitation, activités de promotion et distribution des recettes : budgets d'opérations, frais de transport et programme de calibrage	5 786 749	5 839 976
Valacta		
Charges d'exploitation et distribution des recettes : programmes-qualité du lait, lait canadien de qualité, programme national d'évaluation de la teneur en iode du lait de la ferme et frais d'analyse de composition	1 214 598	1 191 171
Le producteur de lait québécois		
Charges de formation, information et publications : vente d'espaces publicitaires	58 031	59 594

18. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

19. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT À LA DATE DU BILAN – FONDS D'ADMINISTRATION

Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour modifier de façon rétroactive au 1^{er} juillet 2013 la pénalité pour résultat hors norme à l'analyse de l'adultération du lait par l'eau. Dès que l'entente sera homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, la Fédération effectuera les corrections requises et ces ajustements seront alors portés aux résultats.

